

RAPPORT INTERMEDIAIRE DE LA MISSION DE CONSEIL

Mission décidée au titre de l'article L 121-1

Projet Aval du Futur

Couvrant la période du 4 juin 2025 -
15 juin 2026

Karine BESSES

Luc MARTIN

Rapport remis le 28 juillet 2026



SOMMAIRE

La mission de conseil et appui méthodologique	4
Le rôle des garant.e.s dans les missions de conseil L121-1	4
Fiche de synthèse du bilan de la mission de conseil et appui	5
Demandeur de la mission de conseil au sens du L121-1	5
Objet de la demande de conseil	5
Objectifs du programme ou projet pour lequel on sollicite une mission de conseil.....	5
Calendrier	7
Coût	7
Les principaux éléments de la mission de conseil	7
Les préconisations issues de la mission de conseil à destination du demandeur	8
Contexte de la mission	9
L’objet de la sollicitation de la CNDP pour une mission de conseil	9
Contenu de la saisine et besoins d’accompagnement	9
Décision de la CNDP	9
Le travail des garant.e.s.....	10
Appui et conseil du porteur de projet	10
L’étude de contexte du projet	13
Conseils et recommandations des garant.e.s :	23
Principaux échanges avec le MOA et préconisations réalisées depuis le début de la mission	23
Préconisations des garant.e.s sur la préparation du MOA en vue de la période de concertation suite à la future saisine de la CNDP	25
Les principaux résultats de cette mission	28
Prochaines étapes	28
Eléments demandés par la CNDP pour élaboration du dossier de saisine :	29
Annexes	31
Annexe 1 : Lettre de mission des garant.e.s	31
Annexe 2 : Bilan de la pré-concertation par ORANO.....	31
Annexe 3 : Prise en compte des recommandations des garants de la concertation continue sur le projet piscine EDF	31

La mission de conseil et appui méthodologique

Le présent rapport intermédiaire est rédigé par les garante.e.s de la mission de conseil et appui méthodologique. Il est communiqué par les garant.e.s dans sa version finale le 30 juin 2026 sous format PDF non modifiable au demandeur de la mission de conseils.

Il est publié sur le site de la Commission nationale du débat public.

Le rôle des garant.e.s dans les missions de conseil L121-1

Un.e garant.e est une personne inscrite sur la liste nationale des garant.e.s, neutre et indépendante, nommée par la CNDP pour garantir une concertation, c'est-à-dire pour garantir le droit à l'information et le droit à la participation selon le Code de l'Environnement, ou pour accomplir une mission de conseil et appui méthodologique, conformément à l'article L121-1 du Code de l'Environnement. L'absence de conflits d'intérêts est un prérequis indispensable à la désignation d'un.e garant.e. Pour chaque mission de conseil et appui, la CNDP mandate un.e ou plusieurs garant.e.s pour apporter des préconisations sur toute question relative à la participation du public au nom de l'institution et dans le respect de ses principes. A l'issue de la mission de conseil, les garant.e.s rédigent un bilan qui est transmis à la CNDP et au demandeur de la mission de conseil.

Fiche de synthèse du bilan de la mission de conseil et appui

Demandeur de la mission de conseil au sens du L121-1

Société ORANO

Objet de la demande de conseil

Orano a sollicité la CNDP pour assurer une mission de conseil relative à la préparation de la saisine à venir concernant le projet « Aval du Futur » à La Hague, dans le département de la Manche, et pour l'accompagnement des premières démarches d'information du public.

La mission de conseil sollicitée serait d'une durée conséquente, estimée à deux années. Une telle durée se justifie néanmoins tant par l'ampleur du projet, que par la nécessité pour le maître d'ouvrage d'être accompagné dans ses premières démarches d'information du public.

Objectifs du programme ou projet pour lequel on sollicite une mission de conseil

Lors de la saisine Orano a décrit le projet "Aval du futur" d'Orano comme suit :

1. Réalisation de piscines d'entreposage des combustibles usés (2040),
2. Usine de fabrication de combustible MOX (2040),
3. Réalisation d'un atelier d'entreposage de plutonium (2038) et
4. Lancement **d'études** pour une nouvelle usine de traitement des combustibles usés (2050).

Lorsque Orano a sollicité auprès de la CNDP cette mission de conseil, on parlait bien d'une étude d'une nouvelle usine de traitement des combustibles usés. Depuis Orano a précisé que le projet a évolué : "Le projet comprendra la réalisation de la nouvelle usine, pas seulement le lancement des études.

La future saisine de la CNDP portera sur le projet global "Aval du futur", incluant l'usine de traitement des combustibles usés (et non pas les seules « études » relatives à cette nouvelle usine de traitement). Cette usine de traitement sera modulable afin de traiter tous types de combustibles usés, ce qui n'est pas le cas de l'usine actuelle.

Ci-dessous un extrait du 5^{ème} conseil du nucléaire publié le 12 mars 2026.

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2026/03/12/cinquieme-conseil-de-politique-nucleaire>

« Le Conseil a également pris acte des avancées du programme « Aval du futur » porté par Orano et visant à renouveler les installations de l'aval du cycle du combustible nucléaire à La Hague afin de répondre aux besoins du parc nucléaire existant puis des EPR2. Une première phase consiste à construire d'ici 2040 deux piscines d'entreposage

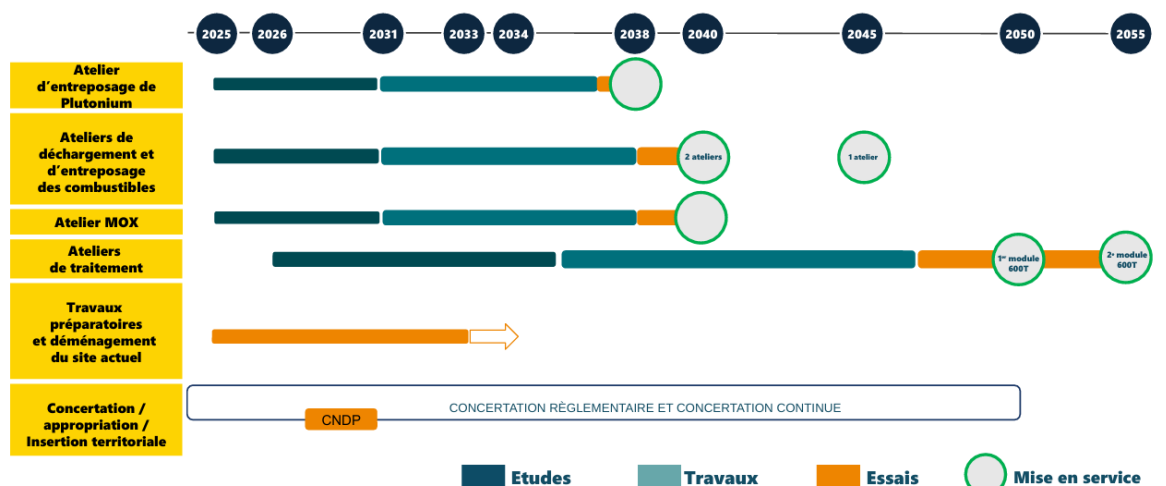
des combustibles usés, un nouvel entreposage de matières plutonifères ainsi qu'une nouvelle usine de fabrication de combustibles recyclés appelée « Melox 2 ». Une seconde phase porte sur la construction d'une nouvelle usine de retraitement des combustibles usés appelée « La Hague 2 » et d'une troisième piscine d'entreposage des combustibles usés. Le conseil de politique nucléaire s'est également félicité de l'accord de principe passé entre Orano et EDF permettant de sécuriser l'avancée du programme jusqu'aux décisions finales d'investissement. Il leur a demandé de finaliser, en lien avec l'État et d'ici la fin de l'année 2026, les modalités de l'accord de financement du programme afin de garantir la mise en service d'ici 2040 de la première phase du projet. Il confirme la labellisation « Grand Chantier » du programme et demande aux services de l'État de mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'accélération des procédures et à la simplification des exigences applicables au programme. »



Figure 1 le site du projet

Calendrier

Planning général du projet



Calendrier et schémas à titre indicatif.

Figure 2 : planning du projet

Coût

Le coût du programme est estimé à 45 milliards au stade actuel des études. Cette estimation très amont pour un tel projet sera très certainement amenée à évoluer et à être précisée.

Les principaux éléments de la mission de conseil

Le travail des garants s'est articulé autour de plusieurs axes :

- Réalisation d'une étude de contexte à travers principalement une étude documentaire (presse, dossiers projets, divers documents ressources, etc.) et de nombreux entretiens d'acteurs.
- Echanges fournis et réguliers avec le maître d'ouvrage avec des conseils et recommandations sur les diverses modalités de la pré-concertation et des demandes d'informations complémentaires pour la bonne compréhension des garants dans leur prise de connaissance du projet et du contexte
- Rédaction d'une note précisant les demandes et recommandations le 5 décembre 2025
- Rédaction du présent rapport intermédiaire à partir de mai 2026.

Les préconisations issues de la mission de conseil à destination du demandeur

Les préconisations des garant.e.s ont porté sur :

- L'étude des alternatives et des variantes stratégiques
- Le périmètre réel du projet et impacts territoriaux
- Le Plan d'Information et de Communication de la période de pré concertation
- La gouvernance sur le projet
- Transparence, information et dialogue avec le public
- Précisions techniques, environnementales et sanitaires attendues pour la phase de participation du public
- Sur les documents et informations à préparer en vue de la phase de participation du public pour la bonne information du public.

Contexte de la mission

L'objet de la sollicitation de la CNDP pour une mission de conseil

Par courrier du 23 mai 2025, Orano a sollicité la CNDP pour assurer une mission de conseil relative à la préparation de la saisine à venir concernant le projet « Aval du Futur » à La Hague, dans le département de la Manche, et pour l'accompagnement des premières démarches d'information du public.

Le projet "Aval du futur" d'Orano comprend notamment la construction d'une nouvelle usine de fabrication de combustibles MOX sur le site de la Hague dont le démarrage de la production est envisagé au début des années 2040, ainsi que pour une nouvelle usine de traitement des combustibles usés, également sur le site de la Hague d'ici –2050-2055 (remarque : Orano est passé depuis la saisine de 2045-2050 à 2050-2055 sur la temporalité de mise en service de cette nouvelle usine). Ce projet comprend également la réalisation de nouvelles piscines d'entreposage des combustibles usés et la réalisation d'un atelier d'entreposage de plutonium.

La mission de conseil envisagée serait d'une durée estimée à deux années.

Contenu de la saisine et besoins d'accompagnement

Selon le demandeur, l'objectif de cette mission est constitué de deux volets :

1. Préparation de la saisine officielle de la CNDP, dans la perspective, d'un futur débat public.
2. Accompagnement des premières démarches d'information du public avant la saisine officielle de la CNDP.

Décision de la CNDP

En réponse à la demande de la société ORANO, Lors de la séance plénière du 4 juin 2025, la Commission nationale du débat public (CNDP) nous a désigné.e.s pour conduire une mission de conseil relative à la préparation de la saisine de la CNDP du projet « Aval du Futur » d'Orano à La Hague (50) et à l'accompagnement des premières démarches d'information du public menées par le maître d'ouvrage.

Conformément à notre lettre de mission du 4 juin 2025, notre rôle est double :

1. Préparer la saisine officielle de la CNDP du projet « Aval du Futur », en formulant notamment des préconisations sur le périmètre, les modalités et le calendrier de la future participation du public (Concertation Préalable ou Débat Public).
2. Accompagner les premières démarches d'information du public conduites par Orano durant la période amont de la saisine.

Cette mission se fonde sur les principes d'indépendance, de neutralité, de transparence, d'égalité de traitement, d'argumentation et d'inclusion. Les attentes ci-dessous s'inscrivent directement dans ce cadre pour garantir la qualité et l'éclairage du futur processus participatif.

Le travail des garant.e.s

La mission des garant.e.s, menée du 4 juin 2025 au 30 juin 2026, a consisté à accompagner le porteur de projet dans ses démarches d'information, à le conseiller sur les prérequis à une saisine et sur l'anticipation des éléments à mettre à disposition pour un débat public, et à réaliser une étude de contexte auprès des différentes parties prenantes locales, régionales et nationales.

Appui et conseil du porteur de projet

Des réunions entre l'équipe d'Orano et les garants ont été organisées de manière régulière. Depuis début 2026, elles sont passées à une fréquence mensuelle.

Le dispositif d'information dit de « pré-concertation » a été établi par l'exploitant avant la désignation des garants.

Les garants ont ensuite été sollicités pour donner un avis sur le programme global puis au fur et à mesure de son organisation.

Ils se sont rendus disponibles pour participer à plusieurs événements clés :

- 30 juin 2025 (La Hague) : Réunion publique (forte participation constatée avec environ 200 personnes présentes).
- 17 février 2026 : Webinaire sur les enjeux du nucléaire (climat, souveraineté, sûreté).
- 28 avril 2026 (Caen) : Conférence sur le procédé industriel de traitement-recyclage.

Constat des garants : Les efforts du maître d'ouvrage (MOA) en matière d'information sont notables et les événements furent nombreux et diversifiés, bien que le public n'ait pas toujours répondu présent en grand nombre. Des événements ont particulièrement attiré le public comme la réunion publique de la Hague le 30 juin 2025, certaines conférences et rencontres de proximité. Cette fréquentation a varié selon les moments et les formats.

Date	Action
30 juin 2025	Réunion publique à la Hague
Fin juillet 2025	9 jours sur le village de la Rolex Fastnet
Septembre 2025	Mise en ligne du site internet projet
Octobre 2025	Diffusion de la plaquette de présentation du projet
Octobre 2025	Annonce des rencontres de proximité
18 octobre 2025	Rencontre de proximité à la Hague
31 octobre 2025	Rencontre de proximité aux Pieux
11 novembre 2025	Foulées de la presse de la Manche à Cherbourg
11 novembre 2025	Foulées de la presse de la Manche à Cherbourg
13 novembre 2025	Rencontre de proximité à Cherbourg
14 novembre 2025	Rencontre de proximité à Valognes
15 novembre 2025	Rencontre de proximité à Saint Lô
17 novembre 2025	Rencontre de proximité à Bricquebec
Février 2026	Annonce du cycle de conférences
17 février 2026	Conférence #1 (webinaire)
4 mars 2026	Conférence #2 (Cherbourg)
Avril 2026	Publication de deux fiches pédagogiques et d'une FAQ sur le site internet du projet
Avril 2026	Mise en ligne de la vidéo de présentation du projet

Figure 3 : Principales actions d'information auprès du public réalisées par ORANO (voir le bilan de pré-concertation en annexe pour une présentation exhaustive des modalités auprès des acteurs)

Voir en annexe 2 le document d'Orano faisant un état qualitatif et chiffré de l'information et de la concertation sur cette phase : le bilan de pré-concertation.

Les divers outils d'information déployés pendant cette période sont les suivants :

Le site internet du projet www.avaldufutur.fr

Créé et mis en ligne en septembre 2025 et mis à jour régulièrement avec l'élaboration d'une FAQ

En chiffres : 13 000 visiteurs uniques entre septembre 2025 et mai 2026, soit plus de 1 440 visiteurs par mois. + de 1400 documents téléchargés

Réalisation de 3 fiches pédagogiques disponibles sur le site :

- Les étapes de la vie du combustible
- La politique de traitement-recyclage et la gestion des combustibles Nucléaires
- Les solutions d'entreposage des combustibles usés

Une vidéo du projet disponible sur le site

Une infographie «la participation sur le nucléaire en France » disponible sur le site

Des Comptes-rendus diaporamas et replays des rencontres disponibles sur le site

La plaquette de présentation du projet avec une présentation des principales caractéristiques du projet, au stade actuel des études : principes, implantation, calendrier...

Diffusion : • Sur le site internet • 4800 exemplaires livrés dans 45 mairies en 2025 • 1500 exemplaires au sein des sites Orano en 2025 • 1200 exemplaires distribués lors des rencontres de proximité.

A venir dans les prochains mois :

- Exposition « le parcours du combustible nucléaire » en itinérance dans les lieux de vie du territoire
- Ouverture d'un espace d'information du public à la Hague
- Espace d'information du public à la Hague
- Conférences #5 (octobre 2026) et #6 (décembre 2026)
- 2 fiches pédagogiques : Perspectives pour le traitement-recyclage des combustibles Mox / Gestion des terres polluées (parc aux ajoncs)
- Partenariat avec un lycée
- Jeu « itinéraire d'un atome »
- Exposition itinérante
- Vidéo avec un Youtubeur

L'étude de contexte du projet

L'étude de contexte a constitué un temps fort de la démarche des garants. Elle visait à mieux identifier les enjeux et attentes du territoire et préciser les thèmes que le MOA est invité à développer en prévision de la phase de participation du public. Nous en donnons ici les principaux sujets qui nous semblent nécessaires de faire avancer d'ici cette phase. Nous publierons une étude de contexte plus complète lors de notre rapport final de mission et affinerons les questions à mettre en débat ainsi que les informations à préparer pour le public.

Liste des entités et personnes rencontrées :

Échelle locale	Échelle régionale et nationale
* Différents représentants de l'entreprise ORANO * Représentants de la Chambre d'agriculture * La CLI d'ORANO * L'Association Avenir Agricole * L'association Greenpeace * L'association CRILAN * Les syndicats : CFDT, CGT, FO, CFE * Le collectif <i>Stop Piscine</i> * Monsieur le Préfet de la Manche	* Région Normandie (Direction générale des services) * Les représentants de la DINN * Les représentants de la DGEC * L'association l'ACCRO * L'association <i>Les Voix du Nucléaire</i> * L'ASN (ASNR) de Caen * EDF (Division du Combustible Nucléaire)

Échelle locale	Échelle régionale et nationale
* Monsieur le Sous-préfet de Cherbourg * La Présidente de la communauté d'agglomération du Cotentin * L'agence d'urbanisme de l'agglomération * L'ancien maire de Cherbourg M. Arrive * Les commissaires enquêteurs impliqués dans les enquêtes publiques d'Orano	

Points essentiels identifiés pour le futur débat public

Ces nombreuses rencontres ont permis de cerner les enjeux du projet et d'identifier les points d'intérêt ou de préoccupation principaux. Le MOA se devra de préparer des éléments d'information pertinents sur les thématiques suivantes :

Information et participation du public :

Des discussions ont porté sur les défis des débats publics et des tables rondes dans le domaine nucléaire. Il est suggéré d'explorer des alternatives (panels citoyens, ateliers de dialogue ciblé) et aussi permettre l'expression des points de vue diversifiés lors du débat.

En période de pré-concertation, certains acteurs ont pu rapporter aux garants que l'information donnée par Orano était parfois très promotionnelle pour le projet, les garants ont préconisé d'être vigilant sur l'aspect informationnel avec l'expression de divers points de vue. Les conférences ont réuni des intervenants issus d'horizons variés (OCDE, ASNR, CNAM, CEA, DINN, DGEC, etc.), témoignant de la volonté d'ouvrir les échanges à une pluralité de points de vue. Le CRILAN, l'ACRO et le Collectif stop piscine ont également pris part à plusieurs de ces rendez-vous en tant que participants. De nombreux acteurs institutionnels et politiques du territoire nous rapportent que selon eux l'opportunité de projets nucléaires rencontre peu d'opposition sur le territoire voire une acceptation et un accueil assez favorable par la population. Il faut cependant garder en tête les questions et l'opposition soulevée pendant la concertation sur le projet de piscine d'entreposage de combustibles nucléaires usés d'EDF.

Vigilance associative : Certaines associations redoutent que le débat ne soit « noyauté » par des personnels du domaine nucléaire, notamment d'Orano. Notons toutefois que certains personnels peuvent aussi parfois porter un regard interrogateur et critique sur les projets, comme rencontré par les garants lors d'un événement.

Justification du retraitement et alternatives

Opportunité du multi-recyclage : Des représentants de *Global Chance* interrogent la pertinence du multi-recyclage face au faible nombre d'EPR2 prévus. D'autres acteurs interrogent sur la possibilité technique d'industrialiser le recyclage du MOX usagé (de petites quantités ont été traité par Orano, mais l'opération reste très complexe au niveau de la stabilité des matières).

Volume des déchets : La DGEC souligne que sans retraitement, le volume de déchets augmenterait considérablement, posant des questions sur les capacités à long terme (notamment pour le projet Cigéo).

Stratégie de recyclage : La DINN estime que le débat serait plus légitime si l'opportunité du projet était clairement établie en amont. Elle suggère de se concentrer sur l'outil industriel nécessaire à Aval du Futur plutôt que sur la décision elle-même, évitant ainsi les débats promotionnels sur la fermeture du cycle. Les décisions sur les jalons de passage au multi-recyclage et la fermeture du cycle seront intégrées dans les débats du PNGMDR futur, permettant des discussions sur ces sujets dans 10 à 15 ans.

Entreposage à sec : L'alternative du stockage « bunkérisé » ou à sec sur site est systématiquement mise en avant par les opposants. Certaines associations demandent que cet entreposage à sec soit examiné comme alternative, la France étant, selon elles, le seul pays à ne pas y recourir. Rappelons que l'argument principal pour l'entreposage en piscine avancé par EDF et Orano est de pouvoir conserver au mieux les matières issues de la fission (dont MOX usagé) pour une éventuelle réutilisation dans un processus de multi-recyclage. Or les autres pays ne se sont pas engagés comme la France dans cette stratégie de recyclage des matières combustibles nucléaires.

La réalisation de la fiche pédagogique n° 3, suite à ces débats, présente les avantages et les inconvénients de cette option en détail. Elle n'a malheureusement pas pu être réalisée dans un dialogue avec l'ensemble des acteurs participant à ce débat, comme préconisé par les garants CNDP de la concertation continue du projet piscine EDF.

Futurs réacteurs (SMR)

Des questions se posent sur la capacité des installations projetées à gérer les matières issues des futurs petits réacteurs modulaires (SMR).

Il conviendra de clarifier si les matières entreposées à La Hague ont vocation à intégrer ces futurs combustibles des SMR.

Priorisation et calendrier des chantiers

La DGEC indique que la partie du projet consacrée aux piscines est la plus urgente à mettre en œuvre, compte tenu de l'évolution des besoins de stockage. Rappelons que le projet de piscine EDF qui a été abandonné devait être mis en service pour 2035 et que c'était à l'époque une date posée comme buttoir par l'ASNR.

Transparence financière

Le montant de 45 milliards d'euros suscite des interrogations quant à la capacité de financement d'EDF et d'Orano, au regard des dérives de Flamanville ou des évaluations successives du chiffrage de Cigéo¹. La CFDT exige que le financement soit clarifié avant l'engagement du débat.

Valorisation de l'Américium

Bien que présentant une forte radiotoxicité, l'américium-241 pourrait être valorisé dans des batteries nucléaires pour les missions spatiales. La filière française a conclu plusieurs partenariats pour étudier une production industrielle.

Raccordement au réseau électrique (RTE)

Le besoin en raccordement de RTE devra être précisé. Selon sa consistance, RTE pourrait être amené à saisir également la CNDP dans le cadre du même débat (procédure de co-saisine).

Cadrage national (PNGMDR / PPE3)

Il est demandé de vérifier si le projet s'inscrit en phase avec les orientations nationales de la 6e édition du PNGMDR (en cours d'élaboration) et de la PPE3 (publiée par le Gouvernement le 13 février 2026).

4. Enjeux territoriaux et « Grand Chantier »

L'arrivée de ce projet de grande envergure (6 000 emplois supplémentaires estimés, un chantier de plus de 10 000 personnes incluant des zones de préfabrication déportées dans la Manche et la Normandie) soulève des inquiétudes sur la capacité d'absorption du Nord-Cotentin.

Aménagement du territoire et rôle des élus

En 2025 lors des entretiens de garants, plusieurs élus regrettaient le manque d'accompagnement de l'État, les laissant seuls face aux industriels. Ils s'interrogeaient sur les informations et la façon de communiquer auprès des administrés (impacts, planification, cadre de vie).

Les acteurs locaux veulent garder le contrôle de l'aménagement du territoire, qu'un tel projet pourrait déstabiliser ou accentuer (dynamiques déjà fortes liées à Naval Group et Flamanville).

Le préfet a mis en place un COSTRAT fin 2024 (Comité stratégique Aval du Futur). La première mouture de cette instance a été complétée après quelques mois par l'arrivée de nouveaux acteurs à leur demande : organisations syndicales, Les 7 EPCI de la Manche Attitudes Manches.

¹ D'après Orano : les différents chiffrages communiqués précédemment n'avaient pas tous ni la même maturité technique, ni le même périmètre (intégration récente de la fiscalité dans le dernier chiffrage de 2026). Le chiffrage de l'Andra de 2014 était de 33,8 Mds€ mais avait conduit à un arrêté ministériel fixant le coût de Cigéo à 25 Mds€. Le nouveau chiffrage de 2026 fixé par arrêté ministériel est désormais de 37 Mds€, en intégrant la fiscalité, soit 28,8 Mds€.

Un coordonnateur de projet a été nommé en juin 2026.

• Mise en place d'un Comité Stratégique (COSTRAT) et d'un CODIR

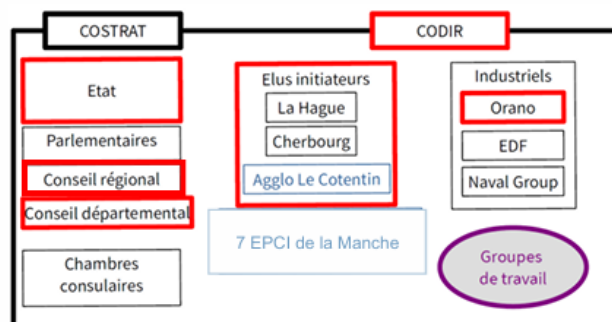
Une communication qui commence par la mise en place le 20 décembre 2024 d'un Comité stratégique à la demande des 3 élus du Cotentin : Le président de la CAC, La maire de La Hague et Le maire de Cherbourg-en-Cotentin

Composition du **COSTRAT** :

- Parlementaires
- Conseil régional de Normandie
- Conseil départemental de la Manche
- Maires : La Hague, Cherbourg-en Cotentin
- 8 EPCI de La Manche
- Chambre de Commerce et d'industrie
- Chambre de métiers et de l'artisanat
- Chambre d'agriculture
- Industriel : ORANO, EdF, Naval Group
- Préfecture de la Manche
- Préfecture de région Normandie
- Sous-Préfecture de Cherbourg
- DDETS
- DDTM
- Organisations syndicales
- ...

Composition du **CODIR** :

- Etat
- Conseil départemental
- Conseil Régional
- Elus initiateurs
- ORANO



OPD : DIFFUSION NORMALE / UNRESTRICTED

Figure 4 : schéma du COSTRAT issu du bilan de pré-concertation d'Orano en annexe

Dans le cadre de ce COSTRAT, Mise en place des 5 groupes de Travail :

- Concertation / Communication
- Emploi / Formation
- Foncier / Logement
- Mobilité / Réseau
- Cadre de vie

Chaque membre du COSTRAT a exprimé à travers une fiche de positionnement, en donnant ses attentes pour les différents GT, les apports possibles et les partenaires à mobiliser.

Les garants ont demandé à être invités au COSTRAT. Ils sont en attente de confirmation mais devraient pouvoir y présenter leur mission et conclusion en novembre 2026.

Un **programme d'action territorial** a été demandé par le ministre délégué chargé de l'Industrie, Sébastien Martin, lors de sa visite en janvier 2026, pour une restitution d'ici fin 2026 afin d'éclairer le public.

L'objectif serait de réaliser un projet de territoire de manière concertée par les élus des agglomérations le département et la région, mais également partagé en COSTRAT.

Une agence d'urbanisme a été mise en place et dotée de nouveaux moyens pour travailler sur ce projet de territoire.

Les garants préconisent que ce projet soit présenté lors de la phase de participation du public à venir afin qu'il puisse être débattu et enrichi par le public. Il devra faire partie intégrante du débat qui portera sur

l'opportunité du projet et sur les conditions d'insertion du projet dans le territoire à divers niveaux.

Démographie, emploi et services publics

Le paradoxe local : L'Agglomération du Cotentin souligne que le territoire perd des habitants malgré une situation proche du plein emploi (taux de chômage parmi les plus faibles de France). Le recrutement d'employés sera un enjeu et risque d'augmenter une concurrence entre employeurs (Naval Group, Flamanville, Orano, Andra, Les Maîtres Laitiers du Cotentin). Cette concurrence existe déjà, malgré la mise en place d'une sorte de pacte de « non-agression ». L'augmentation de la concurrence est crainte également par rapport aux autres emplois du territoire, par exemple les emplois d'artisanat et de service. L'un des enjeux prioritaires sera donc de renforcer l'attractivité d'un territoire en plein emploi afin d'attirer de nouveaux salariés et de les accueillir.

Le déplacement de l'usine de Mox de Marcoule à La Hague est susceptible d'avoir des impacts sur l'emploi à Marcoule à sa fermeture probable autour de 2050. Notons qu'un programme d'investissement de 300 millions d'euros a été annoncé en 2025 par Orano pour la modernisation de l'usine.

Besoins de mise à niveau : L'accueil des salariés nécessitera une mise à niveau des services de santé, social et famille, de l'éducation nationale et des services de secours (pompiers, gendarmerie), entre autres.

Rôle de la DREETS : Son rôle sera essentiel. Selon la CFDT, son renforcement doit être anticipé pour faire face à ces nouvelles charges.

Le défi du logement et du foncier

Les acteurs locaux alertent sur la pression foncière. Le besoin est estimé à 20 000 logements (décohabitation et nouveaux arrivants). Le territoire sera-t-il en capacité de répondre aux besoins d'accueil supplémentaires sans impacter les prix du marché de l'immobilier, au détriment des habitants ?

Sur le plan du foncier agricole, il est constaté un prix des terres très supérieur à d'autres régions. Bien qu'Orano déclare ne pas avoir besoin d'acquisition foncière agricole nouvelle, nous avons constaté une certaine inquiétude du milieu agricole.

Périmètre et Loi ZAN : Les installations annexes (parkings, village d'entreprises, magasin central) se réalisent hors de l'enceinte Orano. Bien que non officiellement dans le projet ADF, elles sont indirectement liées au projet. Se pose la question de l'intégration de ces nouvelles emprises dans le cadre de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette).

Accompagnement social, formation et mobilité

Mobilité : C'est le sujet le plus présent dans les échanges en raison de la géographie de la presqu'île et de la saturation actuelle de la RN13 et de la D901. Quelle possibilité de limiter le transport des matériels et de matériaux ? Quelles possibilités de regrouper les modes d'accès

des intervenants d'Orano et de leurs sous -traitants ? Quels programmes de renforcement des axes ferroviaires et routiers ?

Modèle social : La charte de l'ambition sociale pour Paris 2024 (Solideo) est citée en exemple pour favoriser la prévention et la sécurité des intervenants et sous-traitants. Le syndicat FO préconise la mise en place d'une Charte sociale avec engagements clairs en amont du débat public. Orano prévoit bien la mise en place d'une charte sociale. L'enjeu portera donc sur la concertation pour l'établissement de celle-ci en amont du débat public et éventuellement lors du débat public. **Structures de formation** : Prévoir le plus finement possible les besoins et niveaux de qualification requis pour le projet et mettre en place les formations nécessaires.

La MEF (Maison de l'emploi et de la formation) pourrait être renforcée. L'exemple de l'EDEC de Flamanville est mis en avant : former d'abord les salariés locaux les moins qualifiés, puis accompagner leur reconversion après chantier.

Le pôle formation UIMM Grand Ouest Normandie à Cherbourg-en-Cotentin a été mis en place par la région en partenariat avec les principaux employeurs du domaine nucléaire.

Maintien des compétences : l'ASNR signale un point de vigilance : il ne faut pas que les futures installations absorbent toutes les compétences du site. Il sera nécessaire de maintenir les emplois sur les anciennes installations jusqu'à leur démantèlement.

Activité agricole

La profession s'inquiète de l'impact sur les terres. Des solutions sont proposées : utiliser des friches industrielles ou des terrains non agricoles à faible valeur environnementale, ou recourir à un aménagement foncier pris en charge par ORANO pour préserver les exploitations et améliorer leur mode d'exploitation tout en limitant leurs traversées des axes routiers desservant le site d'Orano.

Information de proximité

En amont du débat public, une **maison du projet** ouvrira à La Hague (juin 2026) et une **maison des énergies** est préparée à Cherbourg par la communauté d'agglomération.

Aspects environnementaux du projet

Le projet s'inscrit dans un cadre naturel particulièrement sensible ou figurent de nombreux zonages de protection. Les enjeux environnementaux y sont multiples.

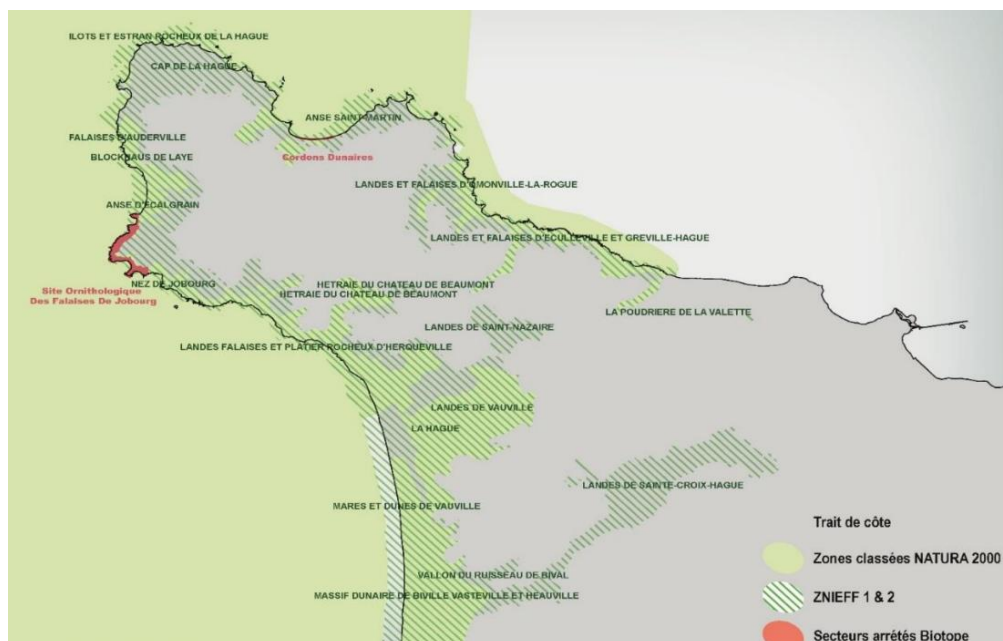


Figure 5 Pointe de la Hague zonage de protection – Rouge Vif

Disponibilité de la ressource en eau

Enjeu fort pour le refroidissement des nouveaux bassins d'entreposage. Le dimensionnement intègre les tensions hydriques liées au changement climatique sur le plateau du Cotentin. Des systèmes de recyclage seront nécessaires pour réduire les prélèvements sur le réseau d'eau potable.

Rejets liquides (nucléaires ou non)

Génération d'effluents chimiques particulièrement surveillés. Le projet prévoit une modernisation des stations de traitement pour minimiser l'activité radiologique rejetée par rapport aux usines actuelles. Les rejets non nucléaires (eaux pluviales, thermiques) disposeront de bassins de rétention et de contrôle avant exutoire.

Rejets gazeux (nucléaires ou non)

Les opérations entraînent la libération de gaz radioactifs ; l'efficacité des technologies de piégeage et de filtration des futures installations devra être clarifiée. Les rejets de gaz à effet de serre du chantier et de la logistique seront suivis pour respecter la neutralité carbone d'exploitation.

PFAS

L'usage ou non de ces composés devra être clarifié au vu du durcissement de la réglementation européenne afin d'empêcher toute contamination des nappes et des sols.

Convention OSPAR

Le projet nécessite des confirmations du MOA concernant l'engagement de réduction continue des concentrations de substances radioactives en mer, un point suivi par les pays voisins signataires du traité de protection de l'Atlantique du Nord-Est. A noter cependant que si les rejets sont réduits alors le volume de déchets se trouve augmenté, indique l'ASNR.

Dépollution du site

L'emprise impose des interventions particulières pour traiter le passif environnemental de certaines parcelles. La réhabilitation des sols et la gestion des anciennes landes primaires devront limiter l'impact sur la biodiversité locale.

Enjeux de Sûreté Nucléaire, Radioprotection et Sécurité

Sûreté Nucléaire et Radioprotection

Confinement à long terme : Le projet inclut des ateliers de traitement chimique (séparation) et de vitrification des déchets de haute activité (HA). L'enjeu est de garantir l'étanchéité des barrières pour éviter toute dispersion (atmosphérique ou maritime) face au vieillissement des structures sur près d'un siècle.

Refroidissement des piscines : Le nouvel atelier de déchargement et d'entreposage présente un enjeu critique : assurer la continuité du refroidissement de l'eau pour évacuer la puissance thermique des combustibles usés.

Gestion des nouveaux combustibles : Les installations devront traiter des combustibles classiques mais aussi des combustibles MOX (oxydes mixtes) et URE (uranium de retraitement enrichi) usés, dont l'inventaire thermique et radiologique est plus contraignant.

Défense en profondeur : Les installations doivent nativement résister aux agressions externes (séismes, inondations, phénomènes climatiques extrêmes accentués par le changement climatique, chutes d'aéronefs) selon les normes post-Fukushima.

Sécurité (Malveillance, Incendie, Transport)

Concentration géographique et transports : L'intégration d'un nouvel atelier de fabrication de combustible MOX (transfert à terme de l'usine Melox du Gard) permettra de réduire les flux de transport de matières sensibles (plutonium). Le risque de vol ou de sabotage sera limité par cette concentration, mais imposera des dispositifs de bunkérisation et de surveillance accrus.

Maîtrise du risque incendie : Point de vigilance majeur en raison de la coactivité entre l'exploitation des usines actuelles, le démantèlement en cours de 4 INB (Installations Nucléaires de Base) à La Hague, et le chantier de l'Aval du Futur.

Cybersécurité : Les futures usines intégreront une forte automatisation et numérisation. La protection des systèmes de contrôle-commande contre les cyberattaques ou déstabilisations étatiques constitue un enjeu de sécurité majeur.

Programme Pérennité-Résilience : Parallèlement au chantier, Orano doit maintenir le niveau de sûreté et de performance des installations historiques actuelles au-delà de 2040, le temps que la transition vers l'Aval du Futur soit opérationnelle.

Conseils et recommandations des garant.e.s :

Principaux échanges avec le MOA et préconisations réalisées depuis le début de la mission

Tout au long de leur mission et lors des contacts réguliers avec le MOA, les garants ont également commencé à informer le maître d'ouvrage sur les besoins d'information pour le dossier de saisine. C'est aussi le grand intérêt de ces missions pré-saisine que de pouvoir arriver à la phase de participation du public avec une information nourrie et accessible pour le public sur un projet aussi complexe. Ce sera un enjeu majeur.

Plusieurs points ont été évoqués au cours de la missions. Certaines sont reprises également dans le chapitre des "recommandations" :

Étude des alternatives et des variantes stratégiques

Les garants ont sensibilisé le Maître d'ouvrage sur l'étude des alternatives et des variantes qui est essentielle pour éclairer le public sur les choix stratégiques. Pour permettre un Débat Public de qualité en 2027, le Maître d'Ouvrage (MO) devra produire une consistance du projet et des scénarios précis avec des données quantifiées. Cela représente un travail considérable compte tenu de l'imprécision actuelle due au fait que le débat public doit être organisé le plus amont possible lorsque l'opportunité du projet peut être encore débattue et que le public peut exercer une réelle influence (Voir les préconisations dans le chapitre suivant).

La gouvernance sur le projet

- **Enseignements des projets antérieurs** : Les garants ont préconisé une prise en compte par Orano des enseignements tirés de la concertation continue sur le projet abandonné de piscine d'entreposage de combustibles nucléaires usés d'EDF. Cela concerne tout particulièrement les recommandations des garants formulées à l'attention d'EDF et d'Orano dans le rapport des garants de la concertation continue sur le projet piscine EDF, notamment les recommandations R1, R4, R5 et R6. (cf. Annexe : [Lien vers le Rapport final : <https://www.debatpublic.fr/sites/default/files/2025-07/Rapport%20final%20avec%20Annexes.pdf>]).

Transparence, information et dialogue avec le public

- **Période avant débat** : Les garants ont recommandé de mettre à contribution la période précédant le futur débat pour sensibiliser et informer le public sur les diverses thématiques et élaborer des documents plus compréhensibles pour le grand public. Orano a notamment mis en place diverses conférences sur les sujets préconisés par les garants.
- **Le Plan d'Information et de Communication de la période de pré concertation** : Les garants ont pu demander pour que leur mission soit effective, suite à la saisine d'Orano, de pouvoir être associé en amont pour élaborer ce plan et être invité aux divers évènements. Après la demande des garants au début de leur mission, Orano a informé les garants dans un temps raisonnable pour que ceux-ci puissent se mobiliser pour participer aux événements mais aussi pour porter un regard et un conseil sur les modalités de la pré concertation telles qu'imaginées par Orano.

- **Raccordement électrique** : La question du raccordement RTE et le besoin de co-saisine de la CNDP par RTE et Orano ont été abordées dans les discussions, elles font l'objet d'une recommandation dans le chapitre suivant.
- Gouvernance du projet et notamment la mise en place d'un Comité de Suivi de la Participation (CSPI) - Projeté pour fin 2025 qui aujourd'hui n'a pas encore pu être mis en place, étant donné la difficulté de l'Etat à trouver un.e président.e de ce comité.
- **Interactivité du site internet** : les garants ont noté que leur recommandation de répondre à toutes les questions du public n'a pas été retenue à ce stade par le MOA, celui-ci ne souhaitant pas "faire le débat avant l'heure".
- **Conformité internationale** : les garants ont demandé à ce que soit démontré comment le projet « Aval du Futur » respectera les objectifs de la Convention OSPAR.
- **Clarification terminologique** : les garants ont recommandé d'éviter le terme « bouclage du cycle » pour qualifier ce projet, alors même qu'il est convenu qu'à sa mise en œuvre, le projet ne permettra pas de « boucler » le cycle du combustible. Orano désormais utilise le terme de "parcours du combustible"
- **Préconisations sur la maison du projet** qui devrait être ouverte au public au second semestre 2026 : les garants ont préconisé que le contenu soit le plus neutre possible et que les différents points de vue et regards sur le nucléaire et le traitement des matières puisse être accessible également (livre, panneaux d'exposition, etc.). Qu'une revue de presse soit mise à disposition du public dans le respect de la réglementation relative à la propriété intellectuelle.

Périmètre réel du projet et impacts territoriaux

L'affirmation selon laquelle « le projet reste à l'intérieur du site » utilisée au début de la mission des garants leur paraissait incomplète. Ils ont demandé une approche inclusive qui prenne en compte l'ensemble des projets induits par le projet ou liés qui se font dans d'autres programmes en cours comme celui de « Pérennité Résilience » (de manière directe et indirecte). Voir les recommandations de ce rapport dans le chapitre suivant.

- Les garants ont demandé que soit clarifiée la politique d'achat foncière à proximité du site de la Hague (objectifs, projections, acquisitions foncières et leur lien avec le projet « Aval du Futur »).

Notons d'ores et déjà la réponse d'Orano à ce sujet : « Aucune acquisition foncière n'est prévue à proximité de l'usine, à l'exception du terrain mis en vente par la mairie en vue de la réalisation du projet HRB2. Ce terrain sera toutefois mobilisé en priorité pour les besoins liés à la pérennité et à la résilience des installations. »

Dans le même cadre, les garants ont demandé à être informés des autres projets d'Orano en cours ou à venir et la concertation et information du public prévue :

- Projet de parking de 2500 places à La Hague : Précisions sur le calendrier et les modalités de ce projet logistique. Les informations ne sont pas disponibles pour le moment.
- Projet « Pérennité résilience » et de l'information et de la concertation prévue par Orano en accompagnement. L'information sur ce projet lié est importante pour la réussite du futur débat et la continuité de l'information du public

(demandes exprimées par les acteurs locaux). Les garants ont pu avoir une présentation de ce projet.

- L'ensemble des projets qui sont ou vont être prochainement soumis à Enquête publique ou consultation du public. Comme le projet d'extension d'entreposage, ou les 12 autres projets en attente de démarrage d'enquête publique ou d'instruction de permis de construire auprès des services de la préfecture.

Sur ce point, Orano précise que, comme tout exploitant industriel, l'entreprise dépose chaque année des demandes de permis de construire sur le site de La Hague afin d'assurer la maintenance, l'adaptation et la continuité de ses activités. Cette démarche s'inscrit dans la gestion courante du site et ne constitue pas une pratique nouvelle.

Nous ne pouvons que constater en effet que jusqu'à présent sur l'ensemble de ces projets peu d'information et de possibilité de dialogue sont données au public en amont des enquêtes publiques. Nous rappelons qu'étant donné l'ampleur du projet qui touche l'ensemble du site, il semble difficilement envisageable que les différents projets en cours puissent être complètement cloisonnés. L'ouverture de ce débat sur un site en mouvement constant relativement en dehors de la visibilité du public pourrait venir interroger cela.

Nous préconisons donc une transparence et une mise à plat en amont du débat, pour plus de clarté. Voir chapitre suivant.

Recommandations des garant.e.s sur la préparation du MOA en vue de la période de concertation à la suite de la future saisine de la CNDP

Recommandation 1 : Se préparer à présenter de manière complète les alternatives et les variantes stratégiques

Quelle que soit la procédure de participation du public qui sera mise en place, le législateur a précisé que le public doit pouvoir débattre des solutions alternatives au projet et de son absence de mise en œuvre (L121-1 du code de l'environnement).

Il est donc essentiel de prévoir une présentation des alternatives au projet et les raisons pour lesquelles ces dernières n'ont pas été retenues afin que le public puisse en débattre conformément à la loi.

Conformément à la loi, et compte-tenu des attentes recueillies dans l'étude de contexte, les garants recommandent au maître d'ouvrage (MOA) de présenter des informations complètes sur les alternatives suivantes :

- La prolongation des installations actuelles de La Hague au-delà de leur horizon de fonctionnement initial, moyennant les investissements nécessaires ;
- La réalisation des nouvelles capacités industrielles requises sur un autre site en France (par exemple poursuite du traitement du MOX à Marcoule)
- L'option de ne pas réaliser l'ensemble des piscines d'entreposage prévues.

- L'arrêt du retraitement et le stockage à sec.

Recommandation 2 : compléter les enseignements tirés des retours d'expériences

Comme relaté dans le chapitre précédent, les garants recommandent une prise en compte par Orano des enseignements tirés de la concertation continue sur le projet abandonné de piscine d'entreposage de combustibles nucléaires usés d'EDF. Orano a pu faire un retour sur ses prises en compte qui est plutôt satisfaisant mais sera à compléter à la fin de cette mission de conseil sur les sujets encore en cours. **Voir l'annexe 2 consacrée à la "prise en compte des recommandations"**

Recommandation 3 : renforcer la transparence, information et dialogue avec le public pendant cette période de pré-concertation

- Les garants recommandent de mettre à contribution la période précédant la future procédure pour sensibiliser et informer le public sur les diverses thématiques et élaborer des documents plus compréhensibles pour le grand public. L'élaboration des fiches pédagogiques, notamment, devrait être poursuivie, suite à celle déjà réalisée lors de la concertation sur la piscine d'EDF.
- Poursuivre la pré-concertation et la réalisation d'outils pédagogiques et de sensibilisation neutre, mise à jour de la FAQ, etc., en lien avec les garants et continuer à apporter réponse aux demandes déjà effectuée par le public.
 - **Interactivité du site internet** : les garants recommandent de répondre à toutes les questions du public
 - **Conformité internationale** : les garants recommandent que soit présenté l'incidence du projet « Aval du Futur » notamment au regard des objectifs de la Convention OSPAR.
- **Clarification terminologique** : les garants recommandent d'éviter le terme « bouclage du cycle » pour qualifier ce projet, alors même qu'il est convenu qu'à sa mise en œuvre, le projet ne permettra pas de « boucler » le cycle du combustible.

Recommandation 4 : Donner une information claire au public sur la gouvernance actuelle et à venir du projet, au sein d'Orano, avec l'ensemble des partenaires et l'Etat. En particulier sur le raccordement électrique : La question du raccordement RTE et le besoin de co-saisine devront être précisés pour la saisine de la CNDP.

Recommandation 5 : comme cela a déjà été demandé par la CNDP par courrier du 8 décembre 2025, les garants recommandent de prévoir la présentation d'une note récapitulative sur l'ensemble des projets d'Orano sur le site de La Hague et leurs liens et conséquences éventuelles avec/sur le projet ADF. Cette note serait à destination du public, au début de la phase de participation du public ADF. Ceci afin d'éclairer le public sur le contexte du futur débat. Ce document permettrait de concentrer l'information sur un seul document et présenter une vision claire.

Recommandation 6 : Identifier le périmètre réel du projet et impacts territoriaux

Les garants recommandent une approche inclusive qui prenne en compte l'ensemble des projets qui se font dans d'autres programmes en cours comme celui de « Pérennité Résilience » (de manière directe et indirecte), tels que :

- La création des **chantiers déportés directement induit par le projet** (village d'entreprises, zones de préparation).
- Les **délocalisations d'infrastructures** (halls de recherche HRB1 et HRB2, magasins, etc.).
- Les mouvements et l'installation des **entreprises sous-traitantes**
- Les **extensions de parkings** qui seront ultérieurement utilisés par le projet.
- La **politique d'achat foncier** à proximité du site de la Hague, qui doit être clarifiée (objectifs, projections, acquisitions foncières et leur lien avec le projet « Aval du Futur »).

Nous préconisons donc une transparence et clarification du périmètre du projet. Ceci est à mettre en lien avec la recommandation suivante.

Recommandation 7 : les garants recommandent d'effectuer un **cadrage préalable du projet par l'Autorité environnementale**, dans un calendrier qui permettrait à la réponse d'intervenir avant la saisine de la CNDP.

Recommandation 8 : Préciser des éléments techniques, environnementaux et sanitaires attendus

Nous recommandons que des informations précises soient élaborées rapidement concernant :

- Les quantités de matières à traiter et à entreposer et un cycle du combustible clarifié et complet dans un document accessible au public
- Les impacts environnementaux, sanitaires et socio-économiques prévisibles.
- Prévoir de fournir **l'état initial zéro** dans le cadre du dossier du maître d'ouvrage établi pour le débat public
- Les aspects liés à la sécurité et à la sûreté.
- Les besoins en dépollution du site d'implantation du projet, qui restent à préciser.
- Les coûts et le financement du projet.

Recommandation 9 : Prévoir de définir les localités envisagées et les activités qui s'y dérouleront pour les éventuels chantiers déportés, afin qu'une concertation spécifique puisse se réaliser pendant le débat public.

Recommandation 10 : Compte tenu de l'importance de cette phase de participation du public concernant un projet d'intérêt national, mais aussi localisé sur un territoire large (potentiellement échelle régionale) et compte tenu du souhait partagé de pouvoir faire participer différents publics dont des universitaires, des lycéens, les publics dits « éloignés de la concertation », un panel citoyen, etc., le MOA prévoir des moyens adéquats pour répondre à ces enjeux (rappel : les budgets des débats, en charge du MOA, sont négociés avec lui).

Recommandation 11 : à destination du futur organisateur de la phase de participation du public (Orano ou CNDP, suivant si la CNDP opte pour une concertation préalable organisée par le MOA ou un débat public organisé par la CNDP) :

Insertion du projet dans le territoire : Les garants recommandent d'articuler les réflexions entre le projet de territoire en cours d'élaboration par les collectivités sous l'égide du préfet et la future phase de participation du public.

Les principaux résultats de cette mission

À ce jour, la mission a permis aux garant.e.s :

- d'installer un dialogue avec les parties prenantes, y compris les plus critiques
- de repérer les sujets à approfondir et les informations à produire d'ici le débat public
- de repérer les éléments de langage à repréciser pour une bonne information du public
- de réaliser une étude de contexte élargie qu'il conviendra de finaliser pour la fin de la mission
- de commencer à clarifier le périmètre du projet et de demander la transparence sur les liens entre les nombreux projets d'Orano ainsi que sa stratégie foncière
- que le maître d'ouvrage s'engage à demander un cadrage préalable de l'Autorité environnementale

De son côté, Orano, accompagné par les conseils des garant.e.s, a réalisé une importante campagne d'information et de sensibilisation du public qu'il a appelé « pré concertation » dont nous donnons un bilan réalisé par Orano annexé dans ce rapport. Elle comprend la création de divers outils d'information qui pourront être utiles au débat public. Elle a déjà commencé à prendre en compte les avis du public et répondre aux questions du public réalisées pendant cette période, cela reste à poursuivre. Une FAQ est en ligne et sera mise à jour progressivement. On peut noter qu'Orano a globalement pris en compte les recommandations concernant la nécessité d'une transparence accrue sur les coûts et les impacts territoriaux.

Prochaines étapes

- Poursuite des échanges avec les parties prenantes qui n'ont pu encore être rencontrées
- Poursuite de l'accompagnement des actions de communication et d'information initiées par Orano
- Mise en place d'un atelier de co-construction des outils pédagogiques avec des représentants de la société civile.
- Dépôt du rapport final de mission de conseil parallèlement à la saisine de la CNDP.

Éléments demandés par la CNDP pour élaboration du dossier de saisine :

Dans le cadre du projet Aval du Futur, Orano a l'obligation de saisir la CNDP les modalités de participation du public relèvent de l'article L121-8 du code de l'environnement.

Le dossier qui devrait être déposé au deuxième semestre de 2026, si le débat est envisagé au deuxième semestre de 2027, devrait comporter les éléments suivants :

→ **Un courrier de saisine adressé au Président de la CNDP** : la date de réception du courrier ouvrira le délai de 2 mois durant lequel la CNDP doit se prononcer sur la saisine.

→ **Un dossier de saisine contenant les informations suivantes :**

- ☐ Présentation du/des **maître(s) d'ouvrage du projet**
- ☐ **Contexte** général et historique :
 - o Caractéristiques pertinentes du territoire (socio-économiques, politiques, physiques, etc.)
 - o Enjeux spécifiques du territoire
- ☐ **Caractéristiques** physiques et techniques du projet:
 - o Cartographie : préciser la localisation
 - o Insertion dans le territoire et travaux d'aménagement (desserte, raccordement, etc.)
- ☐ **Objectifs** du projet
- ☐ **Impacts** prévisibles et/ou envisagés sur l'aménagement du territoire et sur l'environnement et impacts socio-économiques (création d'emplois directs et indirects, retombées locales et nationales, etc.). Mettre en évidence la zone d'influence géographique et fonctionnelle du projet
- ☐ Description des différentes solutions alternatives, y compris de l'absence de mise en œuvre du projet
- ☐ **État d'avancement** de l'élaboration du projet, des études en cours et/ou à venir
- ☐ **Coût global** estimatif et **sources de financement** (indispensables pour l'étude du dossier)
- ☐ Calendrier :
 - o Calendrier du projet : date de dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale, date d'enquête publique et date de mise en service
 - o Planning prévisionnel de la concertation préalable
- ☐ **Niveau de connaissance publique du projet**, à différentes échelles et démarches de concertation déjà engagées et/ou envisagées.

Annexes

Annexe 1 : Lettre de mission des garant.e.s

Annexe 2 : Bilan de la pré-concertation par ORANO

Annexe 3 : Prise en compte des recommandations des garants de la concertation continue sur le projet piscine EDF

Le président

Paris, le 8 octobre 2025

Madame, Monsieur,

Lors de la séance plénière du 4 juin 2025, la Commission nationale du débat public (CNDP) vous a désigné.e.s pour conduire une mission de conseil relative à la préparation de la saisine de la CNDP du projet « Aval du Futur » d'Orano à La Hague (50) et à l'accompagnement des premières démarches d'information du public menées par le maître d'ouvrage.

Vous avez acquis une connaissance approfondie des enjeux liés au projet « Aval du Futur » d'Orano par votre participation à d'autres procédures garanties par la CNDP (en qualité, respectivement, de garante de la concertation continue sur le projet d'EDF de piscine d'entreposage de combustible usé à La Hague et de membre de la commission particulière du débat public relatif à l'élaboration de la sixième édition du Plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs pour la période 2027-2031 (PNGMDR)). Je vous remercie d'avoir accepté cette mission d'intérêt général et je souhaite vous préciser les attentes de la CNDP à son égard.

L'intervention de la CNDP concernant cette démarche a été décidée en application de l'article L. 121-1 du code de l'environnement qui dispose que la CNDP « *conseille à leur demande (...) tout maître d'ouvrage ou personne publique responsable sur toute question relative à la participation du public tout au long de l'élaboration d'un plan, programme ou projet* ». Dans ce cadre et par cette lettre, après avoir rappelé son fondement juridique, la CNDP précise le périmètre de votre mission afin de vous aider dans l'accomplissement de celle-ci.

Rappel du contexte global de la demande d'Orano

Orano a sollicité la CNDP pour conduire une mission de conseil comportant deux volets. Le premier est celui de la préparation de la saisine officielle de la CNDP du projet d'Orano « Aval du Futur » à La Hague, dans le département de la Manche. Cette saisine est envisagée au cours du premier semestre de l'année 2027, dans la perspective, si la CNDP en décidait ainsi, d'un débat public qui se déroulerait au second semestre de la même année. Le second volet de cette mission consiste dans l'accompagnement des premières démarches d'information du public conduites par Orano au cours de la période qui précède la saisine officielle de la CNDP.

D'après les indications fournies par Orano, le projet "Aval du futur" est un projet d'ensemble de renouvellement du site de la Hague, comprenant notamment la réalisation de nouvelles piscines d'entreposage des combustibles usés (en remplacement des bassins actuels, à l'horizon de 2040), une nouvelle usine de fabrication de combustible MOX (dont la mise en service est envisagée en 2040), la réalisation d'un atelier d'entreposage de plutonium (mise en service envisagée en 2038) et le lancement d'études pour une nouvelle usine de traitement des combustibles usés (mise en service envisagée en 2050). Ces futures installations sont conçues pour fonctionner pendant 80 ans.

La mission de conseil qui vous incombe sera d'une durée conséquente, estimée à deux années jusqu'à la saisine officielle de la CNDP par ORANO. Une telle durée se justifie pleinement tant par l'ampleur du projet, que par le souhait du maître d'ouvrage d'être accompagné dans ses premières démarches d'information du public.

Une mission de préparation d'une future saisine

La concertation continue sur le projet de piscine d'entreposage de combustible usé à La Hague s'est interrompue à la fin de l'année 2024 et la saisine de la CNDP par Orano du projet « Aval du futur » est envisagée, à ce stade, au premier semestre de 2027. Ainsi votre mission a pour objet d'accompagner Orano au cours de la période amont de cette saisine, afin que le public puisse être informé des projets étudiés pour l'avenir du site de la Hague, et aussi d'anticiper la future saisine réglementaire. Orano souhaite préparer dans le détail cette future procédure de participation du public.

Dans un premier temps, vous veillerez à ce qu'Orano prenne connaissance des enseignements de la concertation continue sur le projet de piscine d'entreposage de combustible usé à La Hague, qui était porté par EDF, tout en mesurant que celui-ci était d'un objet nettement plus limité que celui projeté par Orano. Vous favoriserez la mise en perspective de ce projet d'ampleur au regard des évolutions relatives au recours à l'énergie nucléaire en France, que ce soit celle des moyens de productions avec des projets de réacteurs EPR2 ou de nouveaux types de réacteurs de taille inférieure dits « SMR » (Small Modular Reactors) et « AMR » (Advanced Modular Reactors), ou celle des capacités de gestion des matières avec l'élaboration de la sixième édition du PNGMDR pour 2027-2031 qui fait actuellement l'objet d'un débat public conduit par la CNDP.

Puis, dans un deuxième temps, au vu des échanges avec ORANO, vous formulerez des préconisations concernant le périmètre (thématique et géographique) de la concertation préalable ou du débat public à venir, ses modalités ainsi que son calendrier, en vous appuyant sur les retours d'expérience et les bonnes pratiques de la CNDP.

La conduite de votre mission de conseil sera fondée sur les valeurs de la CNDP, notamment les principes d'indépendance, de neutralité, de transparence, d'égalité de traitement, d'argumentation et d'inclusion.

Vous prêterez attention aux évocations publiques de votre mission de conseil afin de vous assurer, dans toute la mesure du possible, de leur véracité et objectivité ou, le cas échéant, d'y répondre.

En raison de la durée de cette mission de conseil, vous établirez un rapport intermédiaire au terme de sa première année, retraçant notamment les actions conduites, les enjeux identifiés et les perspectives de la poursuite de la mission. Votre mission pourra, le cas échéant et selon votre appréciation, donner lieu à d'autres productions intermédiaires et votre rapport de synthèse final, après avoir rappelé les démarches accomplies, exposera les recommandations formulées à l'attention d'Orano relatives à la constitution du dossier de saisine de la CNDP et les attentes de la procédure qui sera décidée au vu de cette saisine.

En vous remerciant pour votre engagement, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président



Signature numérique
de PAPINUTTI Marc

Date : 2025.10.08

15:02:56 +02'00'

Marc PAPINUTTI

Madame Karine BESSES

Monsieur Luc MARTIN

Mission de conseil relative à la préparation de la saisine de la Commission nationale du débat public du projet « Aval du Futur » d'Orano à La Hague (50) et à l'accompagnement des premières démarches d'information du public menées par le maître d'ouvrage

Aval du futur

Bilan de la pré-concertation

19 juin 2026



orano

Des outils et rencontres grand public

Depuis mi-2025

Le site internet du projet www.avaldufutur.fr

- Créé et mis en ligne en septembre 2025
- Mis à jour régulièrement :
 - [FAQ](#)
 - 3 [fiches pédagogiques](#) : Les étapes de la vie du combustible / La politique de traitement-recyclage et la gestion des combustibles nucléaires / Les solutions d'entreposage des combustibles usés
 - [Vidéo du projet](#)
 - [Infographie](#) « la participation sur le nucléaire en France »
 - [Comptes-rendus diaporamas et replays des rencontres](#)

En chiffres

13 000 visiteurs uniques entre septembre 2025 et mai 2026
soit plus de **1 440 visiteurs** par mois

+ de 1400 documents téléchargés

Voir détail dans le tableau ci-contre



juil-25	Diaporama de la réunion publique du 30/06/2025	309
août-25	Compte-rendu du stand ADF sur la Rolex Fastnet	26
oct-25	Plaquette de présentation du projet	683
oct-25	Compte-rendu du marché de Beaumont-Hague	25
nov-25	Compte-rendu du marché de Bricquebec	37
nov-25	Compte-rendu du marché de Cherbourg	21
nov-25	Compte-rendu du marché de Valogne	19
nov-25	Compte-rendu du marché de Saint-Lô	17
déc-25	Compte-rendu du marché Les Pieux	15
févr-26	Diaporama CLI du 10/02/2026	93
févr-26	Diaporama webinaire #1	32
mars-26	Infographie "Participation du public sur les projets nucléaires"	37
mars-26	Diaporama conférence #2	53
avr-26	Diaporama de la conférence #3	24
avr-26	Fiche "Les étapes de la vie du combustible"	15
avr-26	Fiche "Politique de traitement recyclage des combustibles usés"	11
mai-26	Fiche "Solution d'entreposage des combustibles usés"	2
juin-26	Diaporama de la conférence #4	5
TOTAL		1424

La plaquette de présentation du projet

- Présentation des principales caractéristiques du projet, au stade actuel des études : principes, implantation, calendrier...
- Diffusion :
 - Sur le [site internet](https://www.avaldufutur.fr)
 - 4800 exemplaires livrés dans 45 mairies en 2025
 - 1500 exemplaires au sein des sites Orano en 2025
 - 1200 exemplaires distribués lors des rencontres de proximité en 2025



Le projet Aval du futur

Dans le cadre de la stratégie nationale bas-carbone et face aux enjeux climatiques, énergétiques et de souveraineté, la France a pris des engagements forts pour la filière nucléaire. La politique nationale de relance du nucléaire implique notamment de renouveler les infrastructures industrielles sur l'ensemble du cycle du combustible, de sa fabrication à son recyclage. C'est dans ce cadre que des études ont été lancées pour de nouvelles installations de traitement-recyclage et de fabrication de combustible MOX sur le site Orano la Hague. Elles remplaceront à terme les installations existantes.

Les principes retenus

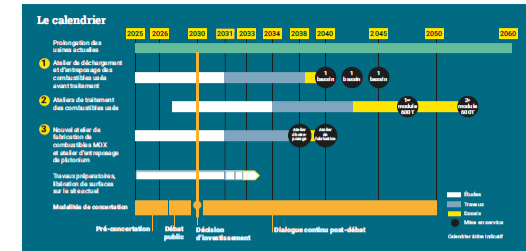
Le projet Aval du futur est à un stade très amont et les études sont encore en cours. De grands principes ont toutefois été et déjà été retenus.

La renouvellement de l'usine de traitement Orano la Hague, avec :

- 1. **Un atelier de déchargement et d'entreposage sous eau**, avec 3 bassins de 6 000 tonnes chacun pour répondre aux besoins d'EDF et de clients étrangers.
- 2. **Des ateliers de traitement des combustibles usés** à terme équivalents aux capacités actuelles, soit 1200 tonnes de combustibles traités annuellement. Cette nouvelle usine semblerait en mesure de traiter des combustibles usés « classiques » mais aussi des combustibles MOX et URE (uranium de recyclage enrichi) usés, préparant la fermeture du cycle du combustible à l'horizon de la fin du siècle, et permettre la valorisation des matières nucléaires.

- 3. **La création d'un atelier de fabrication de combustible MOX et d'un atelier d'entreposage de plutonium** : les capacités de l'usine Melox (Gard) seraient transférées sur le site de la Hague, afin d'optimiser le transport de matières nucléaires. En effet, la fabrication du combustible MOX nécessite le plutonium issu du retraitement des combustibles usés, étape étant réalisée à Orano la Hague. Ces installations seraient progressivement mises en service à partir de 2038 et permettraient de projeter l'activité de traitement-recyclage au-delà de 2100. En parallèle, un programme de pérennité-résilience est mis en place pour prolonger les usines actuelles de la Hague, de Melox et de TUS du Tricastin au-delà de 2040.

L'implantation des futurs ateliers



Le financement

A la demande du Conseil de Politique Nucléaire (CPN) de février 2024, un groupe de travail dédié au financement a été initié entre les administrations et les industriels. Le 17 mars 2025, le CPN a confirmé la poursuite des investissements dans le programme Aval du futur mené par Orano sur le site de la Hague et principalement financés par EDF.

Un chantier multiséculaire à inscrire dans le territoire

Les nouvelles installations nucléaires seraient entièrement construites dans les emprises actuelles du site Orano la Hague. Le chantier serait quant à lui, organisé sur plusieurs sites dans la Manche afin notamment de mieux répartir les flux de circulation à la fois de camions et de personnes. Orano participe activement aux groupes de travail mis en place par les services de l'Etat, pour préparer au mieux le territoire à l'arrivée du chantier. Ce sont ainsi plusieurs instances de dialogue avec les élus et acteurs locaux qui ont été mises en place : comités, logement, cadre de vie, mobilité et communication sont autant de thèmes faisant l'objet d'un travail collectif initié en 2024.

Orano dans le Cotentin – en chiffres



30 juin 2025 : une réunion publique pour annoncer le projet

Information

- Annonce via communiqué de presse et via les communes (transmission du visuel ci-contre et d'un texte explicatif)
- Compte-rendu et diaporama en ligne
- Retombées presse

Participation

- 250 participants
- Présence du sous-préfet en tribune
- 1h d'échanges et une trentaine d'interventions

Les thématiques des interventions du public

- La localisation du projet
- Les modalités de participation du public à la conception du projet
- Le coût et le financement du projet
- Le MOX et l'URT : capacité réelle de traitement et pertinence
- L'accueil du projet par le territoire : logement, emploi et formation, effets économiques et l'insertion paysagère
- La prise en compte du changement climatique
- Les alternatives au projet
- L'organisation du chantier
- Le site actuel : la formation des salariés, les mesures de réduction des nuisances sonores et lumineuses et la gestion des déchets



Octobre-novembre 2025 : 16 journées à la rencontre du public pour annoncer le projet

Information

- Annonce : site internet projet, presse, affichage 28 communes, relais numérique par les communes
- Diffusion de la plaquette
- Kakémonos
- Comptes-rendus en ligne

Participation

- 9 jours de présence au village de la Rolex Fastnet Race : **300 échanges**
- Foulées de la presse : **50 échanges**
- 6 marchés : la Hague, Les Pieux, Cherbourg, Valognes, Saint Lo et Bricquebec : **175 échanges**

Principales questions et sujets d'intérêt

- Les raisons d'être du projet
- Le chantier : emploi (bénéfices) et accueil (craintes)
- L'implantation des usines (craintes d'extensions)
- Les fonctions des nouvelles usines avec une curiosité pour l'atelier de fabrication MOX
- Le calendrier du projet
- L'utilité du débat public au regard de la commande de l'Etat
- Les infrastructures (routes)
- Le site actuel (sécurité/sûreté, rejets, déchets nucléaires, combustible étranger, démantèlement)
- La politique de traitement recyclage et parfois plus largement la politique énergétique

Projet Aval du futur
Pré-concertation

Rencontrez les équipes Orano !

Samedi 18 octobre Marché de Beaumont-Hague	Jeu 13 novembre Marché de Cherbourg-en-Cotentin
Vendredi 31 octobre Marché de Les Pieux	Vendredi 14 novembre Marché de Valognes
Mardi 11 novembre Foulées de la Presse de la Manche à Cherbourg-en-Cotentin	Samedi 15 novembre Marché de Saint-Lô
	Lundi 17 novembre Marché de Bricquebec



Projet de concertation pour le projet Aval du futur
Site de concertation : www.maitrelle.fr

orano



2026 : Un cycle de 6 conférences

Annnonce

- Affichage dans 28 communes, sur les sites Orano, dans les lieux du territoire (IUT, Pavillon des énergies, Cité de la mer, CIP EDF, Andra, espace culturel...)
- Envoi d'un kit de communication numérique, site internet projet, presse

Objectif

- Créer un espace d'information avec le grand public sur le thème du combustible et de l'énergie nucléaire, sous un angle de pédagogie scientifique
- Montée en compétences, ressources en préparation du débat public

Vidéos et diaporamas disponibles sur le site internet du projet

Conférence #1 - Webinaire

- Les enjeux du nucléaire : climat, souveraineté, sûreté
- Intervenants : SFEN, DINN et ASNR
- **54 participants – 3 interventions du public**

Conférence #2 – Cherbourg Cité de la Mer

- L'amont du parcours du combustible et la fission nucléaire
- Intervenants : Professeur du CNAM, AEN de l'OCDE, Orano Tricastin, EDF
- **80 participants – 4 interventions du public**

Conférence #3 – Caen Inspé

- Le procédé de traitement-recyclage
- Intervenants : Orano la Hague, CEA, ASNR
- **26 participants – 3 interventions du public**

Conférence #4 – Cherbourg IUT

- La fabrication du combustible nucléaire MOX
- Intervenants : Orano Melox, ASNR
- **55 participants – 15 interventions du public**

Projet Aval du futur Pré-concertation

Comprendre le parcours du combustible nucléaire

Cycle de conférences

Mardi 17 février 2026 à 18h30
Webinaire sur les enjeux du
nucléaire : climat, souveraineté,
sûreté

Mardi 09 juin 2026 à 18h30
Conférence sur la fabrication
du combustible MOX
Amphithéâtre de l'IUT de Cherbourg

Mercredi 04 mars 2026 à 18h30
Conférence sur l'amont du cycle
et la fission nucléaire
Cité de la mer à Cherbourg

Mardi 13 octobre 2026 à 18h30
Conférence sur la gestion actuelle
des déchets
Pôle Agglo21 à Saint-Lô

Mardi 28 avril 2026 à 18h30
Conférence sur le procédé industriel
de traitement recyclage actuel
INSPE Caen Normandie - Amphithéâtre EAD06

Mardi 01 décembre 2026 à 18h30
Conférence sur les perspectives
pour la fin du siècle : URE et MOX2
Amphithéâtre de l'IUT de Cherbourg



Toutes les informations
pratiques seront publiées
sur : www.avaldufutur.fr



La prise en compte des contributions du public

	Contribution	Prise en compte
Réunion publique du 30 juin 2025	<i>La localisation du projet</i>	Plan d'implantation présenté (rencontres, site web, plaquette)
	<i>Les modalités de participation du public à la conception du projet</i>	Page pré-concertation sur le site internet + saisine CNDP
	<i>Le coût et le financement du projet</i>	Plaquette
	<i>Le MOX et l'URT : capacité réelle de traitement et pertinence</i>	Fiches pédagogiques + conférences
	<i>L'accueil du projet par le territoire : logement, emploi et formation, effets économiques et l'insertion paysagère</i>	Sera traité lors du débat public
	<i>La prise en compte du changement climatique</i>	Sera traité lors du débat public
	<i>Les alternatives au projet</i>	Sera traité lors du débat public
	<i>L'organisation du chantier</i>	Intentions présentées (rencontres, site web, plaquette) + sera précisé lors du débat public
	<i>Le site actuel : la formation des salariés, les mesures de réduction des nuisances sonores et lumineuses et la gestion des déchets</i>	Communication Orano la Hague (CLI,...)
Rencontres de proximité fin 2025	<i>Les raisons d'être du projet</i>	Sera traité lors du débat public
	<i>Le chantier : emploi (bénéfices) et accueil (craintes)</i>	Intentions présentées + sera précisé lors du débat public
	<i>L'implantation des usines (craintes d'extensions)</i>	Plan d'implantation présenté
	<i>Les fonctions des nouvelles usines avec une curiosité pour l'atelier de fabrication MOX</i>	Conférences, fiches, exposition
	<i>Le calendrier du projet</i>	Rencontres, site web, plaquette
	<i>L'utilité du débat public au regard de la commande de l'Etat</i>	Sera traité lors du débat public + infographie « participation sur les projets nucléaires »
	<i>Les infrastructures (routes)</i>	Sera traité lors du débat public
	<i>Le site actuel : sécurité/sûreté, rejets, déchets nucléaires, combustible étranger, démantèlement</i>	Communication Orano la Hague (CLI,...)
	<i>La politique de traitement recyclage et parfois plus largement la politique énergétique</i>	Cycle de conférences

En bref

Date	Action
30 juin 2025	Réunion publique à la Hague
Fin juillet 2025	9 jours sur le village de la Rolex Fastnet
Septembre 2025	Mise en ligne du site internet projet
Octobre 2025	Diffusion de la plaquette de présentation du projet
Octobre 2025	Annonce des rencontres de proximité
18 octobre 2025	Rencontre de proximité à la Hague
31 octobre 2025	Rencontre de proximité aux Pieux
11 novembre 2025	Foulées de la presse de la Manche à Cherbourg
11 novembre 2025	Foulées de la presse de la Manche à Cherbourg
13 novembre 2025	Rencontre de proximité à Cherbourg
14 novembre 2025	Rencontre de proximité à Valognes
15 novembre 2025	Rencontre de proximité à Saint Lô
17 novembre 2025	Rencontre de proximité à Bricquebec
Février 2026	Annonce du cycle de conférences
17 février 2026	Conférence #1 (webinaire)
4 mars 2026	Conférence #2 (Cherbourg)
Avril 2026	Publication de fiches pédagogiques et d'une FAQ sur le site internet du projet
Avril 2026	Mise en ligne de la vidéo de présentation du projet

Les modalités d'information à venir

- Exposition « le parcours du combustible nucléaire » en itinérance dans les lieux de vie du territoire
- Espace d'information du public à la Hague
- Conférences #5 (octobre 2026) et #6 (décembre 2026)
- 2 fiches pédagogiques : *Perspectives pour le traitement-recyclage des combustibles Mox / Gestion des terres polluées (parc aux ajoncs)*
- Partenariat avec un lycée
- Jeu « itinéraire d'un atome »
- Vidéo avec un Youtubeur



Exposition itinérante

Des articles dans la presse

2024

- « Nucléaire. L'Élysée annonce des « investissements importants » sur le site de La Hague », Ouest-France, 27/02/2024, Nucléaire. L'Élysée annonce des « investissements importants » sur le site de La Hague
- « Nucléaire. L'avenir de l'usine Orano La Hague assuré jusqu'en 2100 après les annonces de l'Élysée ? », La Presse de la Manche, 27/02/2024, Nucléaire. L'avenir de l'usine Orano La Hague assuré jusqu'en 2100 après les annonces de l'Élysée ?
- « L'avenir de l'usine Orano La Hague assuré jusqu'en 2100 ? », La Presse de la Manche, 28/02/2024, Nucléaire. L'avenir de l'usine Orano La Hague assuré jusqu'en 2100 après les annonces de l'Élysée ?
- « D'importants investissements pour Orano », La Manche Libre, 01/03/2024.
- « Intenses débat autour du projet de piscine d'EDF », LesEchos, 08/03/2024, Nucléaire : intenses débats autour du projet de piscine d'EDF à la Hague - Les Echos
- « A La Hague, des usines pour l'aval du nucléaire ? », Ouest-France, 08/03/2024.
- « Une nouvelle page de l'Histoire nucléaire française va s'ouvrir », La Presse de la Manche, 08/03/2024, Bruno Le Maire : « Une nouvelle page de l'Histoire nucléaire française va s'ouvrir »
- « Une visibilité considérable pour le site », La Presse de la Manche, 08/03/2024.
- « Dans la Hague, le récit d'une visite « historique » », La Presse de la Manche, 09/03/2024, Nucléaire. Dans la Hague, le récit d'une visite « historique » de Bruno Le Maire
- « Bruno Le Maire : « Le Cotentin, un idéal de mix énergétique » », La Presse de la Manche, 09/03/2024.
- « Projets nucléaires : « On veut être écoutés » », Ouest-France, 13/03/2024, Projets nucléaires à La Hague : « On veut être écoutés », dit la maire Manuela Mahier
- « Chantier Orano : après les annonces, les grands défis du Cotentin », La Presse de la Manche, 14/03/2024, Après les annonces pour Orano La Hague, le Cotentin au défi de l'avenir
- « Le ministre de l'Economie visite Orano », La Manche Libre, 15/03/2024, La Hague. Le ministre de l'Economie visite Orano
- « Sur le nucléaire, le maire de Cherbourg évoque les enjeux », La Presse de la Manche, 18/03/2024, Politique. Benoît Arrivé s'exprime après les annonces au sujet d'Orano
- « Projet Orano : le Cercle du Cotentin réagit », La Presse de la Manche, 25/03/2024.
- « Projets nucléaires : le Cercle du Cotentin satisfait, Ouest-France, 25/03/2024, Projets nucléaires à La Hague : « excellentes nouvelles pour la filière », dit le Cercle du Cotentin
- « Le recrutement, un véritable défi », La Presse de la Manche, 05/04/2025.
- « NUCLEAIRE. Les annonces de Bruno Le Maire donnent de grandes perspectives à Orano Projets « Cela ouvre surtout des perspectives à très long terme » », La Presse de la Manche, 05/04/2024, Nucléaire. Orano Projets : « Cela ouvre surtout des perspectives à très long terme »
- « Nouveau report au calendrier de la piscine EDF de la Hague », La Presse de la Manche, 18/04/2024.
- « L'énergie est « un bien commun » pour le PCF manchois », La Presse de la Manche, 18/04/2024.
- « Les piscines d'entreposage satureraient en 2040 », La Presse de la Manche, 19/04/2024, Orano La Hague. Les piscines d'entreposage pourraient saturer "à l'horizon 2040"
- « Piscines : quand les syndicats demandent aussi des réponses », La Presse de la Manche, 30/04/2024.

2024

- « Annonces nucléaires : la CGT d'Orano s'alarme », Ouest-France, 30/04/2024, Annonces nucléaires de Bruno Le Maire, Piscine EDF : la CGT d'Orano La Hague s'alarme
- « La CGT demande une labellisation « Grand chantier » pour les projets nucléaires sur le site Orano La Hague », France Bleu Cotentin, 30/04/2024, La CGT demande une labellisation "Grand chantier" pour les projets nucléaires sur le site Orano La Hague - ICI
- « Sébastien Fagnen interroge le PDF de la SNCF », La Presse de la Manche, 10/05/2024.
- « Quand la saturation des piscines n'est plus d'actualité », La Presse de la Manche, 18/05/2024, Nucléaire. Orano La Hague : quand la saturation des piscines d'entreposage n'est plus d'actualité
- « Où en est le projet de piscine EDF sur le site d'Orano ? », La Presse de la Manche, 29/07/2024, Nucléaire. Où en est le projet de piscine EDF sur le site d'Orano La Hague ?
- « Le Monsieur « Chantier des JO » va mener celui d'Orano La Hague », La Presse de la Manche, 05/08/2024, Orano La Hague. Monsieur « Chantier des JO 2024 » va se pencher sur la transformation de l'usine
- « Le planning de la piscine de combustible usés d'EDF glisse encore », La Presse de la Manche, 20/09/2024, Piscine EDF dans la Hague. Le planning de ce projet à 1,25 milliard d'euros glisse encore
- « Les antinucléaires réclament « la démocratie environnementale » », La Presse de la Manche, 22/09/2024.
- « A quoi pourrait ressembler la piscine d'EDF dans la Hague ? », La Presse de la Manche, 27/09/2024, À quoi pourrait ressembler la piscine nucléaire d'EDF dans La Hague ?
- « Le projet Aval du futur ne se traduit dans aucune loi », La Presse de la Manche, 22/10/2024.
- « Trois piscines, c'est 3 fois plus d'énergie pour dire non ! », La Presse de la Manche, 25/10/2024, Les opposants au projet de piscines nucléaires ne baissent pas la garde
- « Piscines nucléaire : EDF passe la main à Orano », La Manche Libre, 24/10/2024, La Hague. Piscine nucléaire : EDF jette l'éponge et passe la main à Orano
- « Après les annonces d'Orano, le collectif Piscines nucléaires stop se remobilise », Ouest-France, 25/10/2024, Après les annonces d'Orano, le collectif Piscines nucléaires stop se remobilise
- « Piscine EDF : un dernier comité de suivi », La Presse de la Manche, 30/10/2024, Après l'abandon du projet de piscine nucléaire dans la Hague par EDF, un dernier comité de suivi prévu
- « Face aux piscines nucléaires, la mobilisation va se poursuivre », La Manche Libre, 31/10/2024, Cherbourg-en-Cotentin. Face aux piscines nucléaires, la mobilisation va se poursuivre
- « Un passage de relais symbolique entre EDF et Orano », La Presse de la Manche, 05/11/2024.
- « Piscines d'entreposage : Orano précise son projet », Ouest-France, 07/11/2024, Nucléaire. Piscines d'entreposage à La Hague : EDF passe le relais à Orano qui précise son projet
- « Grand projet d'Orano : « Nous devons avoir un dialogue étroit » », La Presse de la Manche, 14/11/2024.
- « Le grand patron d'Orano parle du « projet industriel du siècle » », La Presse de la Manche, 17/11/2024, Quel est ce « projet industriel du siècle » qui doit être mis en place à Orano La Hague ?
- « Les entreprises vont-elles mettre la main à la poche ? », La Presse de la Manche, 25/11/2024
- « Le Crilan donne sa version sur le projet Aval du futur d'Orano », La Presse de la Manche, 17/12/2024.
- « Un comité de suivi pour le projet d'Orano », Ouest-France, 27/12/2024, Manche. Un comité stratégique pour suivre le projet de stockage de déchets nucléaires d'Orano

2025

« En 2024 le site Orano La Hague a réécrit son avenir », La Presse de la Manche, 03/01/2025, [Rétro 2024. Comment le site nucléaire d'Orano La Hague a réécrit son avenir](#)

« Ça s'est passé en 2024 sur le territoire de La Hague », La Manche Libre, 03/01/2026, [La Hague. Ça s'est passé en 2024 sur le territoire de La Hague](#)

« Nouvelle ère pour le nucléaire ? », La Presse de la Manche, 04/01/2025.

« Le maire évoque la croissance du territoire » Ouest-France, 03/02/2026, « [Une croissance qui doit profiter à tous](#) » : à Cherbourg, le maire évoque l'évolution du territoire

« Programme Aval du futur : « il est essentiel d'anticiper ce chantier considérable », explique le Préfet de la Manche », France Bleu Cotentin, 12/02/2025, [Programme Aval du futur : "Il est essentiel d'anticiper ce chantier considérable", explique le préfet de la Manche](#)

« Piscines nucléaires Stop veut toujours se faire entendre », La Presse de la Manche, 24/02/2025, [Face au nouveau projet d'Orano, le collectif Piscines nucléaires stop veut se faire entendre](#)

« Projets d'Orano : « On ne peut plus penser comme il y a quinze ans » », La Presse de la Manche, 07/03/2025.

« Piscines : Orano avance sans les opposants », Ouest-France, 07/03/2025.

« En réponse au projet d'Orano, Piscine nucléaire stop s'organise » La Manche Libre, 07/03/2025, [Jobourg. En réponse au projet d'Orano, Piscine nucléaire stop s'organise](#)

« Pour la première fois, le nouveau directeur du méga projet d'Orano, Nicolas Ferrand, s'exprime », La Presse de la Manche, 29/03/2025, ["Le plus gros chantier industriel au monde" : le patron de l'Aval du futur s'exprime pour la première fois](#)

« Depuis vingt ans, ils suivent la radioactivité en mer », La Presse de la Manche, 30/03/2025, [Depuis vingt ans, ils suivent la radioactivité en mer dans la Manche](#)

« Peut-on construire une « gigafactory » à Orano sans parking ? », La Presse de la Manche, 31/03/2025, [Projet Aval du futur d'Orano : faudra-t-il construire cette « gigafactory » sans parking ?](#)

« Urgence dans le combustible nucléaire », Ouest-France, 02/04/2025, [Le gendarme du nucléaire alerte sur les fragilités de la filière française du combustible](#)

2025

« Le Cotentin vote pour l'adhésion à Audace, une agence d'urbanisme », La Manche Libre, 04/04/2025, Valognes. Le Cotentin vote pour l'adhésion à Audace, une agence d'urbanisme

« Interview exclusive : le grand patron d'Orano souligne l'importance du Cotentin pour son entreprise », La Presse de la Manche, 08/04/2025, Interview. exclusive : le grand patron d'Orano souligne l'importance du Cotentin pour son entreprise

« Des élus socialiste inquiets de la conséquence de travaux », La Presse de la Manche, 09/04/2025.

« Au Point du jour, ils relient « deux bouts du monde », Ouest-France, 10/04/2025.

« Orano devra patienter pour s'étendre », Ouest-France, 11/04/2025, Dans la Hague, Orano devra patienter pour s'étendre : la vente d'un terrain à l'industriel annulée

« Piscines nucléaires stop attend des réponses d'Orano », Ouest-France, 17/04/2025, Le collectif Piscines nucléaires stop attend des réponses d'Orano sur ses projets à La Hague

« Aval du futur : un collectif qualifie le projet d'aberrant », La Manche Libre, 18/04/2025, Cherbourg-en-Cotentin. Aval du futur : un collectif qualifie le projet d'aberrant

« Les communistes préparent les échéances de septembre », La Presse de la Manche, 02/09/2025, Les communistes de la Manche se préparent pour les manifestations de septembre

« Le projet Aval du futur à la Fête de l'Huma », Ouest-France, 04/09/2025, Prévu dans la Manche, le méga-projet Aval du futur va s'inviter à la prochaine Fête de l'Huma

« Le patron d'Orano sera à la Fête de l'Huma », La Presse de la Manche, 11/09/2025, Débat sur l'Aval du futur : le grand patron d'Orano Nicolas Maes sera présent à la Fête de l'Huma

« Le débat sur l'Aval du futur à la Fête de l'Humanité » La Presse de la Manche, 15/09/2025, Logement, foncier, services publics... Le projet Aval du futur d'Orano débattu à la Fête de l'Humanité

« Dans la Hague, la bataille des landes se poursuit », La Presse de la Manche, 20/09/2025.

« Marc Chappuis a pris ses fonctions de préfet de la Manche », La Presse de la Manche, 23/09/2025.

« Main-d'œuvre : Nuvia fait la roue pour séduire », Ouest-France, 24/09/2025, Main-d'œuvre : dans la Manche, Nuvia fait la roue pour séduire de futurs salariés

« Pourquoi est-ce si difficile de se loger dans certaines communes... », La Presse de la Manche, 24/09/2025,

2026

« Le Cotentin découvre l'ampleur du chantier d'Orano » La Presse de la Manche, 02/01/2026

« Demain, un port éphémère aux pieds de l'usine Orano ? », La Presse de la Manche, 08/01/2026, Un port provisoire au pied de l'usine Orano à La Hague ? L'hypothèse qui pourrait changer le littoral

« Une visite ministérielle à Orano la Hague », La Presse de la Manche, 12/01/2026, Une visite ministérielle à Orano pour évoquer le giga chantier de l'Aval du futur

« Nous sommes de chimistes » : le ministre de l'Industrie Sébastien Martin visite l'usine Orano à La Hague, Tendence Ouest, 12/01/2026, [Photos]. "Nous sommes des chimistes" : le ministre de l'Industrie Sébastien Martin visite l'usine Orano à La Hague

« L'Etat va lancer le recrutement d'un coordinateur Grand Projet », La Presse de la Manche, 13/01/2026.

« Pour le ministre de l'Industrie, Aval du futur est « un projet national majeur », Ouest-France, 13/01/2026, Aval du futur : dans le sillage du ministre de l'Industrie, des défis industriels vertigineux dans la Manche

« Le ministre de l'Industrie découvre in situ le projet Aval du futur », Ouest-France, 13/01/2026, Nucléaire, agriculture, tourisme : le ministre de l'Industrie découvre Orano avant l'Aval du futur et ses contraintes

« « C'est un projet d'intérêt national majeur » : le ministre de l'Industrie veut fédérer autour du chantier d'Orano-La Hague », Ici Cotentin, 13/01/2026.

« Projet Aval du futur : l'heure de faire passer des messages à l'Etat », La Presse de la Manche, 15/01/2026

« Aval du futur. 40 milliards d'euros », La Presse de la Manche, 16/01/2026.

« Le ministre délégué à l'Industrie découvre le site d'Orano » La Manche Libre, 16/01/2026.

« Aval du futur : 6000 emplois d'ici 2034 », La Manche Libre, 16/01/2026, Manche. Aval du futur : 6 000 emplois d'ici 2034

« Nucléaire : quels métiers recrutent ? », La Manche Libre, 16/01/2026, Flamanville. Nucléaire : quels métiers recrutent ?

« Département et Etat « main dans la main » dans l'intérêt général », La Presse de la Manche, 21/01/2026.

« « Contribuer à la sécurité et la souveraineté de notre pays » », Ouest-France, 21/01/2026, «La Manche saura contribuer à la sécurité et la souveraineté de notre pays» : Jean Morin adresse ses vœux aux Manchois

« La Hague. EDF signe un contrat pour alimenter l'usine d'Orano pendant 10 ans », Tendence ouest, 22/01/2026, La Hague. EDF signe un contrat pour alimenter l'usine d'Orano pendant 10 ans

« Plus de 7000 travailleurs sur le site de La Hague dès 2026 ! », La Presse de la Manche, 24/01/2026, Avec 1 000 nouveaux travailleurs, Orano va atteindre un niveau record sur son site de la Hague

« 700 millions d'euros d'investissement en 2026 pour le site d'Orano La Hague », Ouest-France, 24/01/2026, 700 millions d'euros d'investissements, ouverture au public... La directrice d'Orano La Hague parle des projets de 2026

« Comment l'ASNR va préparer le projet Aval du futur ? », La Presse de la Manche, 28/01/2026, Comment le gendarme du nucléaire va préparer le suivi du giga projet « Aval du futur » d'Orano ?

2026

« Les trains normands sur la bonne voie, mais une adaptation des cadences est souhaitée », Ouest-France, 01/02/2026, En Normandie, on prend de plus en plus le train mais les usagers demandent une adaptation des cadences pour faire mieux

« Projet Aval du futur : le Centre Manche évoque les besoins », La Presse de la Manche, 04/02/2026, Projet Aval du futur : le Centre-Manche se prépare aux enjeux d'emploi, de logement et de mobilité

« Déchets radioactifs : une quarantaine de participants au débat », la Presse de la Manche, 05/02/2026, Déchets radioactifs : une quarantaine de participants au débat national à Cherbourg

« « Une part du sort du pays se joue ici, dans le Cotentin » », La Presse de la Manche, 07/02/2026, Municipales 2026. Pour Olivier Faure, « une part du sort du pays se joue ici, dans le Cotentin »

« Orano : environ 100 000 m² de bâtiments pourraient être construits », Ouest-France, 12/02/2026, Dans La Hague, environ 100 000 m² de bâtiments pourraient être construits sur le site d'Orano et à l'extérieur

« Les études de l'Aval du futur avancent et les projets se précisent », La Presse de la Manche, 13/02/2026.

« Orano prépare son site pour le long terme », La Manche Libre, 13/02/2026, La Hague. Orano prépare son site pour le long terme

« Orano « tacle » pour un projet routier », La Presse de la Manche, 14/02/2026, « Nous n'étions pas informés » : Orano « tacle » pour un projet routier lié à un parking géant

« Avec la PPE3, Orano va pouvoir poursuivre ses projets », La Presse de la Manche, 16/02/2026.

« Pour comprendre le cycle du combustible », La Presse de la Manche, 17/02/2026

« L'industrie dans le Nord-Cotentin : une aubaine et un défi périlleux », Ouest-France, 17/02/2026, Municipales 2026. L'industrie dans le Nord-Cotentin : à la fois une aubaine et un défi périlleux pour le territoire

« Orano organise une nouvelle salve de conférences publiques », Ouest-France, 18/02/2026, Orano organise une nouvelle salve de conférences dans la Manche pour informer sur le parcours du combustible nucléaire

« Développement économique de la Manche : plus de train et moins de route, les propositions d'un collectif pour l'avenir » Ici Cotentin, 18/02/2026, Développement économique de la Manche : plus de train et moins de route, les propositions d'un collectif pour l'avenir - ICI

« Ligne Paris-Normandie : les parlementaires manchois s'allient », Ouest-France, 20/02/2026, Ligne Nouvelle Paris – Normandie : les parlementaires soudés pour défendre la Manche

« Orano entre dans une nouvelle phase d'investissement », La Presse de la Manche, 21/02/2026, Orano entre dans une nouvelle phase d'investissements | Connaissances des énergies

« Chantier du siècle : et si on prenait le train ? », La Manche Libre, 26/02/2026, Cotentin. Chantier du siècle Aval du Futur : et si on prenait le train ?

« Orano organise un cycle de conférences », La Manche libre, 26/02/2026, La Hague. Orano organise un cycle de conférences sur le cycle du combustible nucléaire

2026

- « L'eau est bien précieux absent des débats publics », Ouest-France, 03/03/2026, [Municipales 2026. Sécheresse, hausse de la population, chantiers... l'eau, un bien précieux absent des débats publics](#)
- « Le collectif Piscines nucléaires stop dénonce « un accaparement » des terres de La Hague par Orano », Ici Cotentin, 03/03/2026, [Le collectif Piscines nucléaires stop dénonce "un accaparement" des terres de La Hague par Orano - ICI](#)
- « Orano : des terres agricoles transformées en zones économique ? », La Presse de la Manche, 04/03/2026, [Orano : des terres agricoles bientôt classées en zone économique à La Hague ?](#)
- « Orano salue la loi de programmation pluriannuelle de l'énergie », La Manche Libre, 05/03/2026, [Cherbourg-en-Cotentin. Orano salue la loi de programmation pluriannuelle de l'énergie](#)
- « Un collectif s'inquiète de l'extension d'Orano », La Manche Libre, 05/03/2026, [La Hague. Un collectif s'inquiète de l'extension d'Orano](#)
- « Des conférences organisées par Orano sur l'Aval du futur », La Presse de la Manche, 08/03/2026.
- « Le secrétaire général de Force Ouvrière en visite à Orano », Ouest-France, 12/03/2026, [Le secrétaire général de Force Ouvrière en visite sur le site d'Orano à La Hague et à Cherbourg-en-Cotentin](#)
- « « Le premier besoin de la Manche : le logement » », La Manche Libre, 12/03/2026.
- « Le projet Aval du futur d'Orano obtient le label Grand Chantier », Actu.fr, 13/03/2026, [Après l'EPR de Flamanville, le chantier du siècle « Aval du futur » d'Orano obtient le label Grand Chantier](#)
- « « Main basse sur la Hague » », La Presse de la Manche, 14/03/2026.
- « La restitution de l'enquête au menu de l'AG d'Avenir Agricole de La Hague », La Presse de la Manche, 23/03/2026.
- « Le lobbying actif du Département auprès des investisseurs », actu.fr, 01/04/2026, [Le lobbying actif du Département de la Manche auprès des investisseurs parisiens](#)
- « Projet Aval du futur à Orano La Hague. 20 ans de travaux, 15 000 emplois et dans toute la Manche », Tendances ouest, 01/04/2026, [Le lobbying actif du Département de la Manche auprès des investisseurs parisiens](#)
- « Projet « Aval du futur » : mais où est le coordinateur ? », la Presse de la Manche, 04/04/2026.
- « Comment le Cotentin va loger les milliers de salariés « déplacés » ? », La Presse de la Manche, 06/04/2026.
- « Quels seront les principaux enjeux pour l'Agglomération du Cotentin dans les années à venir ? », La Presse de la Manche, 07/04/2026.
- « Stratégie nucléaire et déchets : le syndicat Sud-Orano écrit au Président », Ouest-France, 07/04/2026, [Le syndicat Sud-Orano écrit au Président pour alerter sur la stratégie nucléaire de l'État dans la Hague](#)
- « La Manche fait les yeux doux dans un club select », La Manche Libre, 09/04/2026.
- « « Pour l'Aval du futur, il ne faut pas loupé le coche ! » », La Presse de la Manche, 12/03/2026
- « Découvrez le procédé de recyclage du combustible nucléaire », actu.fr, 16/04/2026, [Découvrez le procédé de recyclage du combustible nucléaire](#)
- « La défaite aux municipales est et restera une blessure politique », actu.fr, 22/04/2026, [Cherbourg-en-Cotentin : « La défaite aux municipales est et restera une blessure politique »](#)
- « Qui veut devenir le coordonnateur du projet Aval du futur ? », la Presse de la Manche, 23/04/2026.
- « Sébastien Martin, ministre délégué chargé de l'Industrie, sera à nouveau dans la Manche ce jeudi », Ici Cotentin, 26/04/2026, [Sébastien Martin, ministre délégué chargé de l'Industrie, sera à nouveau dans la Manche ce jeudi - ICI](#)
- « Aval du futur : l'appel est lancé pour trouver un coordonnateur », Ouest-France, 27/04/2026, [L'appel à candidat pour coordonner le gigantesque projet Aval du futur est enfin lancé](#)

Des rencontres avec des publics spécifiques

Depuis fin 2024

• Mise en place d'un Comité Stratégique (COSTRAT) et d'un CODIR

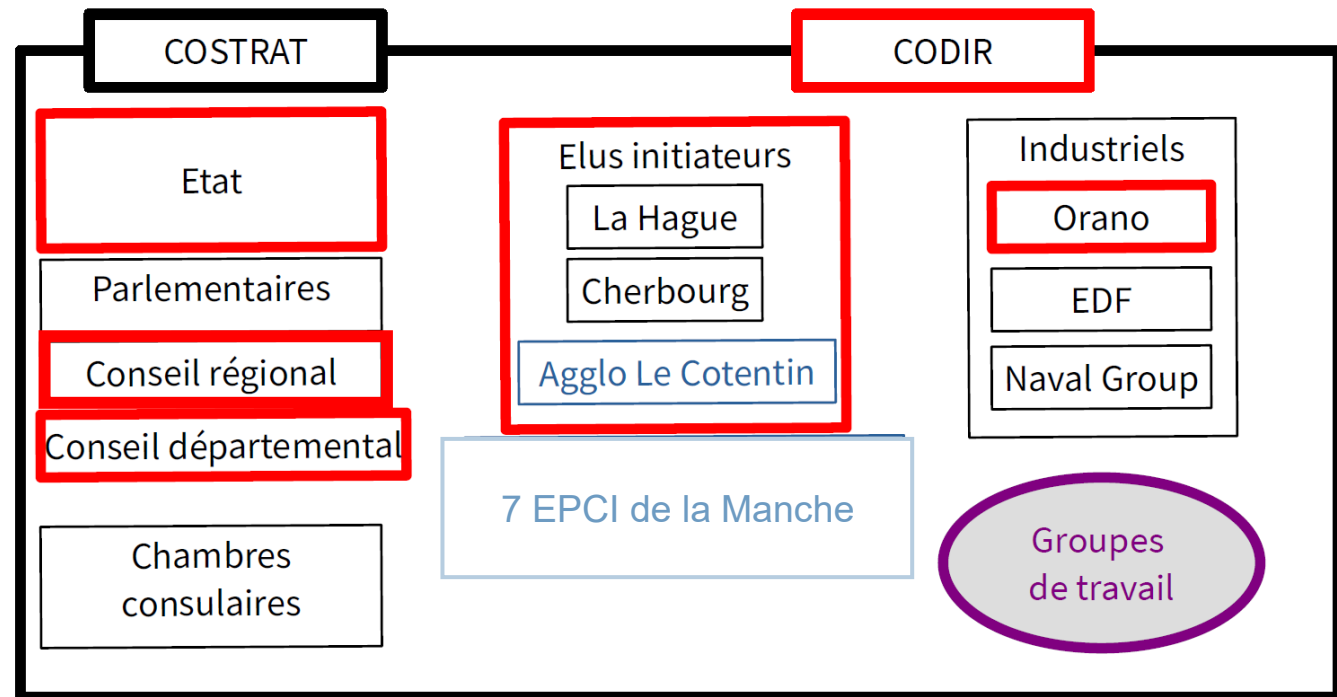
Une communication qui commence par la mise en place le 20 décembre 2024 d'un Comité stratégique à la demande des 3 élus du Cotentin : Le président de la CAC, La maire de La Hague et Le maire de Cherbourg-en-Cotentin

Composition du **COSTRAT** :

- Parlementaires
- Conseil régional de Normandie
- Conseil départemental de la Manche
- Maires : La Hague, Cherbourg-en Cotentin
- 8 EPCI de La Manche
- Chambre de Commerce et d'industrie
- Chambre de métiers et de l'artisanat
- Chambre d'agriculture
- Industriel : ORANO, EdF, Naval Group
- Préfecture de la Manche
- Préfecture de région Normandie
- Sous-Préfecture de Cherbourg
- DDETS
- DDTM
- Organisations syndicales
- ...

Composition du **CODIR** :

- Etat
- Conseil départemental
- Conseil Régional
- Elus initiateurs
- ORANO

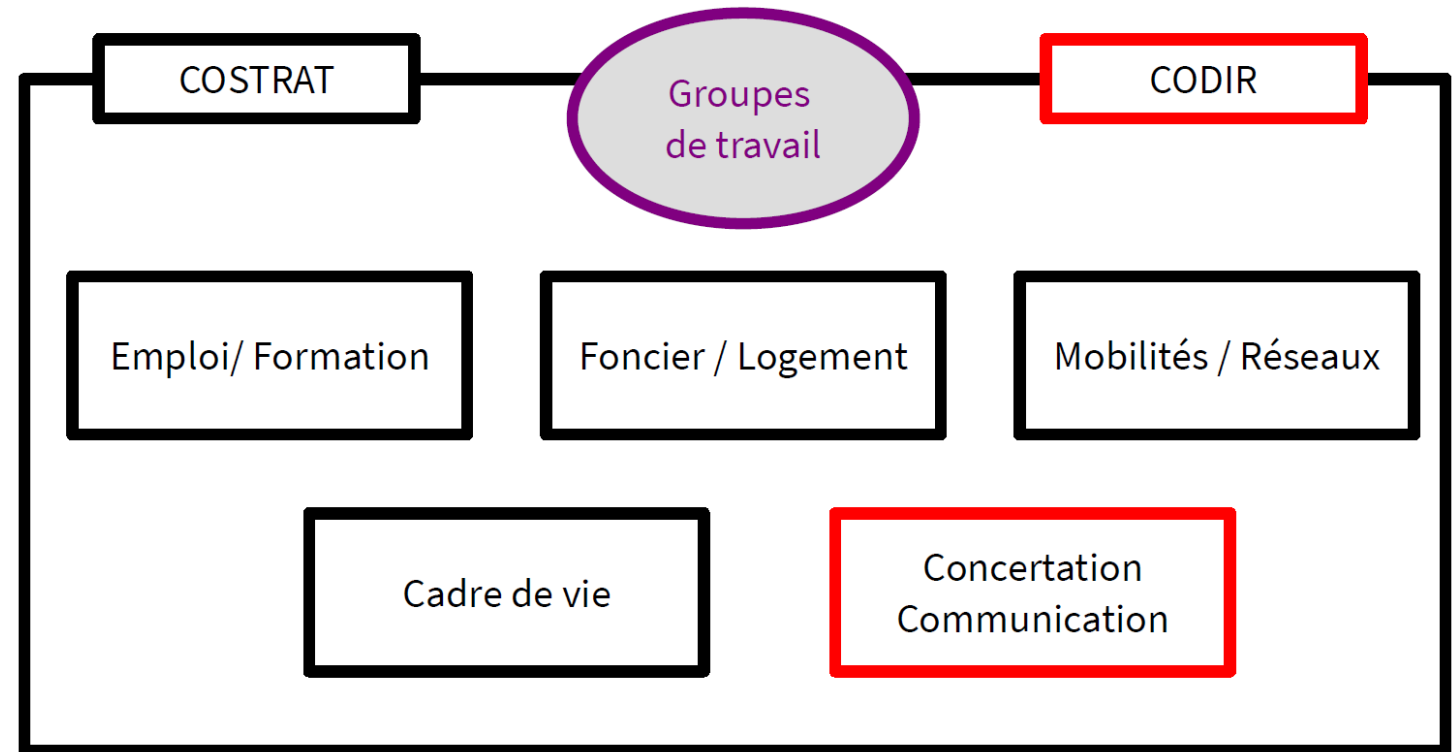


• Mise en place de 5 groupes de travail

Mise en place des 5 groupes de Travail, en commençant très rapidement par le GT concertation / Communication :

- Concertation / Communication
- Emploi / Formation
- Foncier / Logement
- Mobilité / Réseau
- Cadre de vie

Chaque membre du COSTRAT a exprimé à travers une fiche de positionnement, en donnant ses attentes pour les différents GT, les apports possibles et les partenaires à mobiliser.



• Les rencontres avec les publics spécifiques ayant permis de présenter le projet

Date	Rencontre
20/12/2024	1^{er} Comité stratégique du projet à la préfecture
20/01/2025	Vœux de la CCI, première présentation du projet aux industriels
05/02/2025	Partage de l'aménagement du territoire avec la communauté d'agglomération de Dunkerque
26/02/2025	1^{er} CODIR à la sous-préfecture
18-19/03/2025	PEX sur l'aménagement du territoire de Dunkerque avec des élus de Cherbourg / de Dunkerque et les équipes d'Orano
20/03/2025	1^{er} GT Concertation / Communication à la sous-préfecture
25/03/2025	Echange entre le PDG d'Orano et des élus / Parlementaire du territoire à Cherbourg
26/03/2025	Présentation du projet au conseil municipal de La Hague
27/03/2025	Présentation du projet aux 300 partenaires d'Orano
27/03/2025	Présentation du projet au conseil communautaire du Cotentin (129 communes)
28/03/2025	1^{er} GT Foncier à la sous-préfecture
31/03/2025	Présentation du projet aux services de l'état à la sous-préfecture
25/04/2025	1^{er} GT Mobilité à la sous-préfecture
25/04/2025	Présentation du projet à la direction de l'école d'ingénieur de Cherbourg

Date	Rencontre
16/05/2025	1^{er} GT emploi formation à la sous-préfecture
19/05/2025	Présentation du projet aux conseillers départementaux à Saint-Lô
23/05/2025	1^{er} GT Cadre de vie
10/06/2025	Présentation du programme à l'AG de la FDSEA
13/06/2025	Partage sur l'aménagement du Territoire de Penly
17/06/2025	2^{ème} CODIR
19/06/2025	Conférence débat à Cherbourg sur l'aménagement de la ville
23/06/2025	Présentation du projet à la CLI d'Orano
23/06/2025	Présentation du projet aux organisations syndicales départementales
27/06/2025	Présentation du projet devant 600 industriels et tables rondes aux journées Nucléaires Normandes
30/06/2025	2^{ème} COSTRAT
09/07/2025	Présentation du programme au président de la CCI France
01/10/2025	Présentation du projet à la chambre d'agriculture
17/10/2025	GT Foncier avec les EPCI de la Manche
03-06/11/2025	WNE Paris

Date	Rencontre
12/11/2025	Réunion publique sur le parcours du combustible par la CLI Orano la Hague
03/12/2025	Présentation aux élus de l'intercommunalité de Saint-Lô avec la préfecture
09/12/2025	Présentation aux étudiants de l'INSTN de Cadarache et Saclay
11/12/2025	CODIR à la sous-préfecture
16/12/2025	Présentation aux élus de l'intercommunalité de Granville avec le préfet
06/01/2026	Réunion Projet de territoire (Président des aggro/président département et préfet)
12/01/2026	Visite Ministérielle
12/01/2026	COSTRAT avec présence d'un Ministre
19/01/2026	Réunion foncière et urbanisme avec les présidents des EPCI et l'agence d'urbanisme
27/01/2026	Partage d'expérience sur le site d'ITER (aménagement territorial et modularité)
10/02/2026	MEF GPEC territoriale
11/02/2026	Présentation à la CFDT régionale
04/03/2026	Présentation du site et du projet aux élus de COCM
06/03/2026	Présentation au SDEM de saint-Lô
11/03/2026	Présentation du projet aux élus de pré-bocage intercom
12/03/2026	Présentation du projet au Rotary club

Date	Rencontre
13/03/2026	Présentation du projet à l'ANDRA
20/03/2026	Présentation du projet au colloque de la SFEN à Aix-en-Provence
25/03/2026	Présentation du projet à la chambre d'agriculture de Normandie
31/03/2026	Présentation à l'institut Choiseul avec le président du département de la Manche et d'autres industriels Manchois (attractivité du territoire de la Manche)
09/04/2026	Présentation de l'évolution du projet aux 400 partenaires d'Orano
10/04/2026	Présentation du projet au SG de la préfecture de la Manche et visite du site
10/04/2026	Présentation du projet à l'APE et visite du site
13/04/2026	Présentation du projet au RP de l'EU et visite du site
14/04/2026	Présentation du projet à l'agence d'urbanisme
06/05/2026	Rencontre avec la SAFER
06/05/2026	Table Ronde et groupe de Travail CTPS (Santé) directeur de l'ARS
04/06/2026	GT Santé
10/06/2026	Présentation du projet devant 600 industriels et tables rondes aux journées Affaires du Nucléaires Normandes
10/06/2026	CODIR
15/06/2026	Table Ronde aval du Futur avec la CAC et les maires de la CAC

La prise en compte des recommandations des garants à l'issue de la concertation continue du projet « Piscine » dans le dispositif de pré concertation Aval du futur

17 juin 2026



orano

● Préambule

Le dispositif de pré-concertation sur le projet Aval du futur a été mis en place volontairement par Orano pour :

- Informer le grand public sur le projet à un stade très amont des études
- Faire de la pédagogie scientifique sur le combustible nucléaire afin de donner au grand public les clés de compréhension du futur débat public sur le projet Aval du futur.

Le présent document a vocation à indiquer la manière dont, lors de la définition du dispositif de pré-concertation, Orano a tenu compte des recommandations que les garants avaient formulées dans leur rapport à l'issue de la concertation continue du projet « Piscine » porté par EDF.

Il est précisé que s'agissant d'un projet différent et d'un maître d'ouvrage différent, Orano n'est pas comptable de la concertation organisée sur le projet EDF. Le présent document ne constitue donc pas une réponse d'Orano aux recommandations des garants, au sens de l'article L121-16 du code de l'environnement.

R1 : Créer rapidement un comité de suivi de la participation du public pour le projet « Aval du futur » qui inclut les projets de piscines de stockage

Création de la CSPI (Commission spéciale permanente d'information) en cours par la préfecture

R2 : Articuler le débat et la concertation sur le PNGMDR et le projet « Aval du futur »

Orano a échangé avec la CPDP du débat public PNGMDR et a proposé de participer à ce débat public

R3 : Mettre en place un dispositif de rencontre régulières entre le maître d'ouvrage, la CNDP, l'ASNR, l'autorité environnementale (le Haut-commissariat défense ?) chargé d'évaluer et de cadrer les différentes dispositions de participation du public et d'anticiper les difficultés du processus de participation du public

Orano a sollicité une mission de conseil auprès de la CNDP

Orano a des rendez-vous réguliers avec les autorités citées

R4 – cf. pages suivantes

R5 : Prévoir de fournir l'état initial zéro dans le cadre du dossier du maître d'ouvrage établi pour le débat public et solliciter un cadrage préalable auprès de l'Autorité environnementale et l'intégrer au dossier maître d'ouvrage du débat public

La disponibilité de l'état initial est à confirmer mais en tout état de cause, des éléments seront disponibles en matière environnementale.

Orano prévoit de solliciter une demande de cadrage préalable auprès de l'Autorité environnementale en amont de la sollicitation de la CNDP

R6 : Donner une information au public d'ici octobre 2025 sur la question de la gestion des terres polluées présentes sur le site

La fiche n°5 « gestion des terres polluées » sera publiée sur le site internet Aval du futur dans le cadre de la pré-concertation

R4 : Poursuivre le dispositif d'information du public et profiter du délai disponible avant une nouvelle procédure de participation du public, pour renforcer la connaissance du projet « Aval du futur » (1/2)

➤ **Renforcer le dispositif d'information en direction de tous les publics, dont le public jeune, notamment en visant une information et une participation de masse quant au contexte, ses évolutions et leurs incidences sur le projet de piscine et sur le site industriel de La Hague**

Les événements de la pré concertation visent un public large, sur des lieux de vie du territoire. Les jeunes sont particulièrement ciblés à travers les interventions d'Orano dans les différents établissements scolaires du territoire et lors d'événements dédiés (Fête de la Science, forum des métiers).

➤ **Reprendre les questionnements et les demandes énumérées par les garants dans le rapport intermédiaire et dans le présent rapport afin d'y apporter réponse et de poursuivre les échanges**

Les thématiques retenues pour la pré-concertation et les rencontres sur le territoire permettront d'aborder ces sujets.

➤ **Poursuivre la préparation et la publication de fiches explicatives dans un délai raisonnable pour une bonne information du public sur les différents sujets actés en comité de suivi et sur d'autres sujets jugés pertinents**

3 fiches pédagogiques sont en ligne sur le site internet Aval du futur : Les étapes de la vie du combustible / La politique de traitement-recyclage et la gestion des combustibles nucléaires / Les solutions d'entreposage des combustibles usés.

2 fiches pédagogiques seront publiées prochainement : Perspectives pour le traitement-recyclage des Mox / Gestion des terres polluées (parc aux ajoncs)

➤ **Mettre en place un dispositif de participation du public le plus large possible permettant de l'informer précisément et dès que les informations seront disponibles sur l'impact sur l'environnement et notamment sur l'état initial de l'environnement, les effets cumulés des installations Orano, les mesures d'évitement, de réduction et de compensation le cas échéant proposées par le maître d'ouvrage avec leur traduction concrète dans le projet, ainsi que les dispositions envisagées pour le suivi de leur mise en œuvre**

Ces éléments relèvent de l'étude d'impact, disponible par essence après le débat public qui intervient lorsque toutes les options sont ouvertes et donc avant l'étude d'impact qui porte sur les options retenues.

R4 : Poursuivre le dispositif d'information du public et profiter du délai disponible avant une nouvelle procédure de participation du public, pour renforcer la connaissance du projet « Aval du futur » (2/2)

➤ ***Rechercher une participation effective en veillant à ce que tous les acteurs du territoire, y compris les opposants au projet disposent de la possibilité d'émettre leur position quant au projet « Aval du futur » en parfaite maîtrise des différents éléments.***

Les modalités de pré-concertation visent à 1) informer le grand public sur le projet à un stade très amont des études, sans remplacer le débat public qui permettra de débattre du projet et 2) faire de la pédagogie scientifique sur le combustible nucléaire afin de donner au grand public les clés de compréhension en vue de leur participation au futur débat public sur le projet Aval du futur.

Ainsi, la réunion publique du 30 juin 2025, les rencontres de proximité à l'automne 2025, tout comme le cycle de 6 conférences en 2026, ont permis une participation du public, y compris des opposants.

➤ ***Les garant.e.s attirent particulièrement l'attention sur la nécessité de diffuser et d'expliquer le contexte dans lequel le nouveau projet s'élabore, et ses évolutions depuis la concertation préalable, liées aux choix en matière de politique énergétique.***

La réunion publique du 30 juin 2025 a permis d'informer largement le public et ces éléments sont aussi disponibles sur le site du projet.